



Le Maroc dans le Top 10 en termes d'achat de billets et de réservations d'hôtel



Lukaku absent face au Onze national



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9775

Lundi 21 Novembre 2022

Lors d'une table ronde initiée par l'Organisation des femmes itthadiées
Driss Lachguar : Il ne peut y avoir de développement sans une réelle réforme du Code de la famille



Ph: Lmoussaoui

Hanane Rihhab : L'OFI présentera, fin novembre, un mémorandum de plaidoyer sur la réforme globale du Code de la famille

Lire page 3

Rencontre annuelle du GERM sur "La Méditerranée dans les nouveaux enjeux géopolitiques"



Page 2

Omar Hilale : *L'approche éducative, pilier essentiel de toute stratégie visant à faire face à la crise sécuritaire au Sahel*



Page 5

Des jeunes de la diaspora marocaine de Montpellier en visite dans les provinces du Sud



Page 5

Actualité

Rencontre annuelle du GERM sur "La Méditerranée dans les nouveaux enjeux géopolitiques"

Un évènement marqué par la conférence inaugurale du diplomate espagnol Moratinos

Dans le cadre de ses activités scientifiques et culturelles et la mise en œuvre de son programme d'action au titre de l'année 2022, le Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée (GERM) organise sa rencontre annuelle sous le thème : «La Méditerranée dans les nouveaux enjeux géopolitiques», et ce le vendredi 25 novembre 2022, à partir de 09 heures, à l'Hôtel La Tour Hassan à Rabat.

La séance d'ouverture de cette rencontre, présidée par Habib El Malki, Président du GERM et Mounir Azzaoui, Délégué régional de la Fondation Hanns-Seidel Maroc / Mauritanie, sera marquée par la conférence inaugurale animée par l'Ambassadeur Miguel Angel Moratinos, ancien ministre espa-



gnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, autour des nouveaux enjeux géopolitiques de la région méditerranéenne. Il sera procédé, lors de la même séance d'ouverture, à la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre le GERM et l'Institut de recherche et d'étude Méditerranée-Moyen-Orient (iReMMO).

Cette rencontre annuelle connaîtra également la participation de nombreux experts et chercheurs marocains

et étrangers, spécialistes des problématiques de la région méditerranéenne, à travers la présentation de multiples interventions autour de trois axes principaux : "Forces et enjeux géopolitiques en Méditerranée", "Crises et instabilités politiques dans certains pays du pourtour de la Méditerranée" et "Le partenariat Sud-Sud et les politiques territoriales renouvelées".

Ladite rencontre sera une occasion opportune pour aborder de nombreuses questions et problématiques

d'actualité liées à la région méditerranéenne, notamment son concept aujourd'hui, sa position dans les nouveaux enjeux géopolitiques mondiaux et ses relations dans le cadre du multipolarisme géopolitique mondial.

Les interventions programmées permettront d'aborder les crises et les problèmes auxquels la région est confrontée, les enjeux géostratégiques et de développement dans les régions euro-méditerranéennes et africaines et les enjeux de la coopération Sud-Sud.

Miguel Angel Moratinos souligne le leadership de S.M le Roi dans la promotion de la paix, de l'entente et du respect mutuel

Le haut-représentant pour l'Alliance des Civilisations des Nations unies (UNAOC), Miguel Angel Moratinos, a salué le leadership de SM le Roi Mohammed VI en matière de promotion de la paix, de l'entente, de la réconciliation et du respect mutuel.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI promet une politique "exemplaire" en matière de respect mutuel et joue un rôle "essentiel" dans la promotion de la paix, de la modération, de l'entente et de la réconciliation entre les différents pays, a affirmé M. Moratinos dans un entretien à la MAP, à la veille du 9ème Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies, qui se tient les 22 et 23 à Fès.

"Le Maroc est un pays à la croisée des chemins où différentes cultures et influences ont vécu tout au long de son histoire", a ajouté le haut-représentant pour l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), relevant que le Maroc est et a été toujours un "havre de paix et de coexistence" sous le "leadership" de SM le Roi Mohammed VI.

"La visite du Pape François et sa rencontre avec Sa Majesté le Roi ont réaffirmé, encore plus, cette entente et cette volonté de dialogue", a fait observer le responsable onusien, assurant qu'"il ne s'agit pas simplement de promouvoir la tolérance pour accepter le



respect mutuel, mais pour mieux se comprendre, mieux se connaître et travailler ensemble pour un monde meilleur".

"Le Maroc met en œuvre ces valeurs en termes de respect religieux. La communauté juive a acquis une reconnaissance comme aucun autre pays arabe", s'est félicité l'ancien chef de la diplomatie espagnole.

De plus, a fait remarquer M. Moratinos, "Sa Majesté le Roi a bien voulu que ce Forum se tienne à Fès, une ville qui a une longue tradition de respect et de coexistence des religions", ajoutant que "Fès, ville dynamique qui a énormément changé, conserve tout ce patrimoine et cet héritage historique qui en fait un symbole de paix et de tolérance, ce qui garantit le succès du forum".

Participation du Maroc à Djerba au XVIIIème Sommet de la Francophonie

Le XVIIIème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement membres de la Francophonie s'est ouvert, samedi à Djerba (sud-est de la Tunisie), avec la participation du Maroc.

Le Royaume est représenté à ce sommet par une délégation conduite par Mme Nadia El Hnot, directrice de la coopération et de l'action culturelles au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et représentante personnelle du chef de gouvernement auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Tenu les 19 et 20 novembre courant sous le thème "La Connectivité dans la diversité - le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone", ce sommet débattre de la coopération économique au sein de l'espace francophone, un domaine où le Royaume du Maroc a amplement contribué dans le cadre de la transformation digitale, ainsi que des moyens à même de promouvoir la langue française dans le cadre du multilinguisme au sein de cet espace ainsi que des questions régionales et internationales de l'heure.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Louise

Mushikiwabo, de dresser devant les chefs d'Etat et de gouvernement le bilan de son mandat à travers la remise d'un rapport exhaustif d'activité.

Elle a fait état des actions de transformation mises en place et de la dynamique de changement qui s'opère depuis sa prise de fonction au sein de l'Organisation en janvier 2019.

La cérémonie de clôture sera marquée par l'adoption de la "Déclaration de Djerba" et autres documents du Sommet qui détermineront les mécanismes et actions de l'organisation dans les années à venir.

A l'issue des débats, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent adopter plusieurs documents normatifs, désigner le prochain secrétaire général de la Francophonie, ainsi que le prochain pays hôte du Sommet.

En marge du sommet, le Forum économique francophone se tient les 20 et 21 novembre 2022, sous le thème "Pour une croissance partagée dans l'espace francophone".

Le Sommet est la plus haute instance de la Francophonie et se réunit tous les deux ans. Présidé par le chef d'Etat ou de gouvernement du pays hôte jusqu'au Sommet suivant, il définit les orientations de la Francophonie au niveau mondial.

Lors d'une table ronde initiée par l'Organisation des femmes ittihadies

Driss Lachguar : *Il ne peut y avoir de développement sans une réelle réforme du Code de la famille*

« La conjoncture actuelle est favorable au gouvernement et il doit faire preuve de courage et proposer une loi garantissant les droits des femmes, car il n'y a pas de développement de notre pays sans une réelle réforme du Code de la famille ». C'est la conviction inébranlable du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, qu'il a exprimée lors de la table ronde organisée samedi dernier par l'Organisation des femmes ittihadies (OFI) en présence de Hanane Rihhab, secrétaire nationale de l'OFI, des représentantes des organisations féministes marocaines et des membres du Bureau politique de l'USFP.

« Pour celles qui travaillent au sein des organisations défendant les droits humains des femmes, il ne devrait y avoir aucun seuil quant aux droits et libertés des femmes, qui sont universellement reconnus », a rappelé Driss Lachguar lors de cette table ronde tenue au siège central du parti de la Rose.

Et de mettre un bémol : « Mais nous travaillons dans une société composite dans laquelle il est difficile pour une personne de parler avec certitude ou de prendre des positions certaines et absolues », a souligné le dirigeant ittihad, tout en appelant les associations féministes marocaines à faire campagne auprès des femmes pour les convaincre de la nécessité de modifier le Code de la famille.

« La persuasion commence d'abord par la moitié de la société », a-t-il précisé.

Driss Lachguar a également rappelé le débat sur l'article du Code de la nationalité. « Lorsque j'ai présenté une proposition de loi portant modification de l'article 6 du Code de la nationalité, une résistance est apparue au sein même du gouvernement de l'Alternance dirigé par Abderrahmane El Youssoufi prétextant que les circonstances ne permettaient pas de le discuter, mais nous sommes restés fermes sur notre position », a fait savoir le dirigeant ittihad. Il convient de rappeler que l'article 6 dudit Code, avant sa modification, disposait ceci : « Est Marocain, l'enfant né d'un père marocain ; l'enfant né d'une mère marocaine et d'un père inconnu », cela veut dire que la mère ne peut conférer la qualité de Marocains à ses enfants que dans le seul cas où le père de ses enfants serait inconnu.

Par ailleurs, Driss Lachguar a appelé l'OFI à procéder à un diagnostic minutieux de tous les articles du Code de la famille pour déceler ses lacunes et ses contradictions, soulignant le soutien de l'USFP et de ses Groupes parlementaires à toutes les initiatives allant dans le sens de la réforme de la Moudawana.

Pour sa part, Hanane Rihhab, secrétaire nationale de l'Organisation des femmes ittihadies (OFI), a fait savoir que les revendications portées par le mouvement des femmes au Maroc pour changer le Code de la famille ne peuvent aboutir sans une réelle synergie entre les associations de la société civile et les organisations féminines des partis politiques.

« Il y a complémentarité entre l'action des défenseurs des droits humains et l'action politique », a-t-elle rappelé.

Dans ce contexte, elle a appelé à la constitution d'un bloc regroupant les organisations féministes marocaines et les partis politiques en vue d'une réforme en profondeur du Code de la famille, laquelle est devenue une nécessité 18 ans après l'adoption dudit Code.

Hanane Rihhab a également souligné que l'OFI a organisé plusieurs conférences, tables rondes et rencontres à ce sujet en vue de l'élaboration d'un mémorandum de plaidoyer sur la réforme globale du Code de la famille. Selon la secrétaire nationale de l'OFI, ce mémorandum sera finalisé et présenté à la presse et à l'opinion publique à la fin de ce mois.



Ph. Lmoussoui

Quant à Aicha Lakhmass, représentante de l'Union de l'action féminine, elle a indiqué que le « Code de la famille de 2004 a constitué une révolution douce. C'est un fait indéniable, mais ses acquis étaient symboliques, car il avait un impact limité sur le statut de la femme marocaine au sein de la société ».

« Depuis le début, la Moudawana a connu des problèmes dans sa mise en œuvre. Elle aurait dû être une loi qui traite de la famille marocaine, et non pas une loi qui est un produit d'un consensus superficiel entre des tendances contradictoires, ce qui a empêché la Moudawana d'accomplir le rôle qui lui est assigné », a précisé Aicha Lakhmass.

Elle a relevé que « toutes les régressions proviennent de l'article 400 du Code ». L'article auquel fait allusion Aicha Lakhmass dispose : « Pour tout ce qui n'a pas été expressément énoncé dans le présent Code, il y a lieu de se référer aux prescriptions du Rite Malékite et/ou aux conclusions de l'effort jurisprudentiel (Jihhad), aux fins de donner leur expression concrète aux valeurs de justice, d'égalité et de coexistence harmonieuse dans la vie commune, que prône l'Islam ». Selon elle, cet article a vidé les autres dispositions avancées du Code de la famille de leur sens.

« Il y a eu une sorte de coup d'Etat contre le Code et ses dispositions avancées lors de sa mise en œuvre, tout comme les coups d'Etat fomentés contre les révolutions », a-t-elle martelé.

Fatima-Zohra Chaoui, représentante de l'Association marocaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes (AMVEF) a, pour sa part, salué l'organisation de cette table ronde par l'OFI pour débattre de la réforme du Code de la famille.

« Nous aspirons à un Code de la famille moderniste », a-t-elle mis en exergue, tout en soulignant que « la société civile et les organisations défendant les droits des femmes ont besoin de partis politiques qui peuvent défendre leurs revendications au sein du Parlement ».

A l'instar d'Aicha Lakhmass, Fatima-Zohra Chaoui a fait savoir que « le Code de la famille de 2004 a constitué une avancée par rapport au Code du statut personnel de 1957, car il a consacré le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais la mise en œuvre de ses dispositions a dévoilé ses lacunes et ses limites ».

Bouchra Abdou, présidente de l'Association Tahadi pour l'égalité, a, quant à elle, énuméré « des lacunes et les dysfonctionnements de la Moudawana » et mis l'accent sur « le calvaire que les

femmes endurent dans les tribunaux du Royaume » pour défendre leurs droits.

Et d'ajouter : « Nous avons considéré le changement de 2004 comme une révolution douce pour fonder une famille harmonieuse qui protège toutes ses composantes, mais sa mise en œuvre a révélé ses limites ».

Elle a également estimé que le Code de la famille comporte des dispositions contradictoires et des termes qui consacrent les stéréotypes sexistes, appelant à l'adoption d'une nouvelle loi moderne basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes et dénuée de tous les termes qui consacrent les stéréotypes sexistes (sadaq, don de la consolation...).

Bouchra Abdou a aussi mis l'accent sur la problématique du mariage des mineures, notant que toutes les institutions de l'Etat (CNDH, CESE, Parquet général...) tirent la sonnette d'alarme et révèlent des chiffres alarmants sur ce phénomène et ses répercussions négatives sur ces mineures. A cet égard, la présidente de l'Association Tahadi a appelé à l'amendement des dispositions concernant le mariage des mineures (articles de 41 à 46) et au durcissement des peines à l'encontre de toute personne impliquée dans les affaires de mariages de mineures.



Hanane Rihhab
L'OFI présentera, fin novembre, un mémorandum de plaidoyer sur la réforme globale du Code de la famille

En outre, elle a évoqué le calvaire des mères célibataires et de leurs enfants, tout en sollicitant que le législateur prenne en compte le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et à l'adoption du test ADN pour prouver la filiation parentale des enfants nés hors mariage.

Pour sa part, Farida El Yamouri, membre du Centre marocain de la professeure universitaire pour la recherche en genre et développement, a présenté une lecture juridique des articles et dispositions du Code de la famille, tout en estimant que la révision dudit Code est une nécessité vitale, car « ce Code intéresse la société dans son ensemble, et pas uniquement les femmes ».

Aicha Guellaâ, présidente de l'Association marocaine des droits des victimes (AMDV), a, quant à elle, affirmé dans son intervention que « la partie la plus faible dans le Code de la famille est la femme et l'enfant ».

« Formellement, nous avons désacralisé le Code, mais le caractère sacré continue dans la pratique, et dans la façon dont la société marocaine le considère », a-t-elle déploré.

Elle a aussi mis l'accent sur les dispositions avancées de la Constitution de 2011, appelant à la nécessité d'harmoniser le Code de la famille actuel avec la Loi suprême et avec les conventions internationales, notamment celle sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Elle a attaqué les libéraux qui sont profondément imbus d'idées conservatrices. « L'acteur politique d'orientation libérale peut aussi être conservateur », a martelé Aicha Guellaâ, ajoutant : « Je ne crois pas que ce gouvernement soutiendra nos revendications en ce qui concerne la réforme du Code de la famille, et je ne pense pas qu'il a le courage de le faire, même si nous élevons le seuil de nos revendications. C'est un gouvernement qui traite les revendications non pas avec la logique de l'autonomisation des femmes, mais plutôt avec celle de la charité ».

Pour sa part, Souad Batal, représentante de la Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes-FLDDF, a mis l'accent dans son intervention sur la « dynamique du discours Royal » réclamant la réforme du Code de la famille, tout en soulignant que la FLDDF plaide pour l'harmonisation du Code de la famille avec les dispositions de la Constitution de 2011 et celles des conventions internationales que le Maroc a ratifiées.

Mourad Tabet

Le Maroc adhère à la déclaration politique sur les armes explosives

Le Maroc a affirmé son adhésion à la Déclaration politique publiée, vendredi à Dublin, lors de la Conférence internationale sur "Le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées", soulignant la responsabilité des États qui fournissent ces armes aux groupes armés.

Le danger émane, avant toute chose, de la prise de décision visant à prendre pour cible des populations civiles, d'autant plus que les acteurs armés non étatiques ne sentent pas contraints par le respect des dispositions du Droit international humanitaire (DIH), a indiqué l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, qui a conduit la délégation marocaine en tant que représentant du ministre des Affaires étrangères.

L'adoption de la Déclaration politique est le couronnement d'efforts menés pendant près de 3 ans et de 6 réunions infor-

melles, dans un domaine à la frontière entre les droits de l'Homme, le droit humanitaire et les questions de désarmement.

Le diplomate a présenté les aspects des efforts entrepris à l'échelle nationale par le Royaume, pour consolider son engagement en la matière, qui se manifestent, entre autres, par la formation des officiels marocains relevant des Forces Armées Royales et d'autres institutions paramilitaires, au respect des règles du Droit international humanitaire, comme axe fondamental de leur champ d'action.

Il a cité, dans ce sens, le programme de formation spécifique au DIH enseigné à l'Académie Royale militaire, accompagné d'exercices pratiques sur le terrain.

"Ces efforts sont complétés et enrichis par une coopération poussée avec des acteurs humanitaires internationaux tels que le CICR, avec lequel les autorités entretiennent des échanges continus, notamment en termes de formation en faveur des Forces Armées Royales", a-t-il conclu.



Omar Zniber

Déclaration de Marrakech

Vers l'élaboration d'une Charte africaine de la réduction des risques en santé fondée sur une vision multipartite

Les participants à la 1ère Conférence africaine sur la réduction des risques en santé, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, ont préconisé, vendredi à Marrakech à l'issue des travaux de ce conclave, l'élaboration d'une Charte africaine de la réduction des risques en santé, fondée sur une vision multipartite, en tant que démarche essentielle à la transformation souveraine des systèmes de santé dans un environnement africain qui privilégie la solidarité et la coopération au service de la sécu-

rité sanitaire de toutes les citoyennes et de tous les citoyens du continent.

Les 800 participants à ce conclave, qui a réuni trois jours durant, des décideurs, experts, spécialistes et professionnels africains et internationaux, ont également appelé à la promotion et au renforcement des systèmes de santé sur le continent africain, en adoptant une approche de réduction des risques.

Ils ont aussi recommandé l'amélioration des conditions de vie quotidiennes de toutes les ci-

toyennes et de tous les citoyens, à travers l'amélioration de l'environnement dans lequel les individus naissent, grandissent, vivent et vieillissent, et ce, grâce à la transformation des systèmes de santé, à des stratégies éthiques de réduction des risques et à des innovations en matière de réduction des risques pour les risques sanitaires connus, lit-on dans la Déclaration de Marrakech ayant sanctionné les travaux de cette grand-messe du monde de la santé africaine et d'ailleurs.

Ils ont aussi plaidé en faveur

du développement des politiques de soins de santé en Afrique, axées sur une couverture médicale universelle au patient-citoyen, et du respect de l'accès équitable à des soins de santé de qualité en tant que droit humain fondamental, mettant l'accent sur l'importance de promouvoir les mécanismes de protection sociale et de garantir l'accès à des services de santé essentiels, de qualité et abordables, y compris les médicaments pharmaceutiques et les médecines traditionnelles et naturelles.

Dans leurs recommandations, les conférenciers ont insisté sur la nécessité de présenter les stratégies de riposte face à l'épidémie de Covid-19, d'en tirer les enseignements à même de servir d'exemples pour la mise en œuvre d'un système de soins de santé efficace, collaboratif et résilient en Afrique.

Ils ont aussi relevé l'impératif d'accélérer la mise en œuvre de la vision et de la stratégie des soins de santé primaires, de développer la télémédecine et l'utilisation de la santé numérique pour atteindre les populations isolées et vulnérables, et d'améliorer l'accès à des soins en psychiatrie et en santé mentale de qualité, en phase avec le développement des connaissances et des traitements, et les besoins spécifiques des patients liés à leur âge, leur condition socioéconomique, leur environnement et leur vulnérabilité.

Les participants à ce conclave ont, d'autre part, recommandé de reconnaître les addictions, avec ou

sans substance, comme des maladies éligibles à des soins remboursables, insistant sur la nécessité de promouvoir l'éducation à un mode de vie plus sain, dont l'activité physique, une alimentation saine et des choix de vie à moindre risque, et d'accroître le financement de la santé en recourant à des mécanismes de financement novateurs et durables, notamment des partenariats public-privé, d'augmenter l'affectation des ressources nationales et de se féliciter de la solidarité mondiale.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur la promotion du cannabis médical comme nouveau traitement contrôlé pour des symptômes et des maladies spécifiques, et sur l'établissement des principes directeurs éthiques pour réglementer le cannabis médical afin d'en faire une mesure de réduction des risques.

Recommandant de reconnaître que la santé numérique offre la possibilité de développer et de renforcer les systèmes de santé africains en supprimant les obstacles que sont le coût, l'accessibilité ou la qualité insuffisante des soins, tout en élargissant la gamme des services fournis, notamment dans les régions où les infrastructures et le personnel médical sont rares ou inexistantes, les participants ont préconisé de tenir une conférence annuelle pour garantir la poursuite et l'accélération des efforts en vue d'améliorer la couverture médicale universelle pour toutes et pour tous sur le continent africain.



Omar Hilale : *L'approche éducative, pilier essentiel de toute stratégie visant à faire face à la crise sécuritaire au Sahel*

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a souligné, jeudi à Genève, le caractère multidimensionnel de la crise sécuritaire dans la région du Sahel, plaidant pour une approche éducative qui cible les racines de l'extrémisme et la violence.

Intervenant lors d'un panel sur les défis de la région du Sahel, organisé dans le cadre du Forum Crans Montant, M. Hilale a relevé que la situation dans la région requiert une coopération régionale et internationale dans un cadre Nord-Sud et Sud-Sud, et avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales, pour élaborer des stratégies plus inclusives socialement pour lutter contre la radicalisation.

"J'ajouterai à cela une approche éducative, culturelle et religieuse qui prend en considération les traditions, les rites et l'histoire de la région", a-t-il dit.

Et de préciser que cette dimension éducative est fortement présente dans l'expérience marocaine, qui tend à réhabiliter le champ religieux et à partager cette approche avec les pays africains amis, à travers l'implication dans la formation d'imams et de mourchidines, dans l'optique de la dissémination des valeurs de modération et de la culture de tolérance et de coexistence.

L'ambassadeur a fait une radioscopie de la crise globale que connaît la région du Sahel, notant à cet égard que la région "est à la croisée entre plusieurs sous-régions africaines et constitue en quelque sorte un espace géographique d'achoppement pour la paix, la stabilité et le développement de l'ensemble du continent africain, et au-delà".

Dans une région qui illustre le lien complexe entre sécurité et changements climatiques, le diplomate a relevé que le Sahel est confronté simultanément à des crises de conflits, du climat, de l'impact économique



de la Covid-19 ainsi qu'à la montée en flèche des prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais.

Dans ces conditions, au moins 12,7 millions de personnes souffriront gravement de la faim en 2022 dans le G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad), a-t-il dit, reprenant le Rapport du Programme alimentaire mondial 2022.

M. Hilale a de même relevé que la région fait face à des défis sécuritaires en raison des activités des groupes armés, qui cherchent à consolider leur funeste emprise dans le Golfe de Guinée. La situation sécuritaire reste instable dans le centre du Mali et dans les régions frontalières avec le Burkina Faso et le

Niger, en raison des activités des éléments extrémistes qui profitent des vides sécuritaires et se battent pour le contrôle territorial tout en ciblant l'armée et la MINUSMA, a-t-il ajouté. Le Secrétaire général des Nations unies, qui a mis en garde contre la menace mondiale que représente la crise sécuritaire au Sahel, a relevé que si rien n'est fait, les effets du terrorisme, de l'extrémisme violent et du crime organisé seront ressentis bien au-delà de la région et du continent africain, a rappelé le diplomate.

Ceci nécessite une réponse multidimensionnelle qui tienne compte de tous les défis précédemment identifiés, a-t-il poursuivi, réitérant l'appel du SG de l'ONU à un renou-

vellement des efforts collectifs pour favoriser la gouvernance démocratique et restaurer l'ordre constitutionnel dans toute la région et à ériger l'Etat de droit et le plein respect des droits humains, en vue de garantir la sécurité et le développement durable.

M. Hilale a également souligné la nécessité de sécuriser les frontières en éliminant les menaces qui y prévalent (les groupes armés non étatiques, trafic de drogue et d'êtres humains...).

De même, le diplomate a évoqué l'impératif de renforcer la coordination et la coopération et d'améliorer l'efficacité du partage d'informations, afin de lutter contre les menaces à la sécurité dans la région, mais aussi

Des jeunes de la diaspora marocaine de Montpellier en visite dans les provinces du Sud

Des jeunes de la diaspora marocaine établie à Montpellier ont effectué, récemment, un voyage dans le Royaume, notamment à Dakhla, qui a été l'occasion de s'arrêter sur place sur l'essor économique que connaissent les provinces du Sud. Ces jeunes se sont rendus dans le Royaume dans le cadre d'une visite culturelle d'une quinzaine de jours, qui les a conduits dans plusieurs villes, en l'occurrence Rabat, Casablanca, Fès et Meknès, à l'initiative des associations ACMED (Action solidarité internationale) et UPA (Union pour l'avenir), qui œuvrent en faveur notamment des jeunes à la métropole de Montpellier, et en partenariat avec le consulat général du Royaume à Montpellier, indique un communiqué de la représentation consulaire.

Cette visite, soutenue par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a connu un "franc succès" auprès de ces jeunes, qui ont pris part également à

la cérémonie organisée par la ville de Dakhla en commémoration du 47ème anniversaire de la Marche Verte, poursuit la même source.

Au-delà de la visite, qui a permis à ces jeunes MRE de s'enquérir in situ et in visu de l'essor économique que connaissent les provinces du Sud du Royaume, du potentiel qu'elles recèlent ainsi que des opportunités d'investissement qu'elles offrent c'était également l'occasion pour ces jeunes de participer à la commémoration du 47ème anniversaire de la Marche Verte, note le communiqué.

Les jeunes MRE ont pu découvrir, à travers notamment des rencontres avec des élus et des institutionnels à Dakhla, une destination culturelle et touristique, et une plateforme d'investissement émergente mais aussi s'arrêter sur un moment historique fort et appréhender la portée symbolique de cette épopée glorieuse marquant le parachèvement du processus de l'intégrité territoriale du Royaume, relève le



consulat. "C'est à travers justement cette génération que nous pourrions poursuivre, dans le même élan, les actions visant l'implication forte de la jeunesse de la diaspora à promouvoir et à défendre les intérêts du Royaume", a souligné Nouzha Sahel, consule générale du Royaume à Montpellier, lors d'une rencontre avec les participants à ce voyage.

"La visite à Dakhla s'inscrit ainsi dans le cadre de la mobilisation de tout le réseau consulaire du Royaume pour sensibiliser et accompagner les générations nouvelles des Marocains du monde en tant que porte-voix et acteurs incontournables, pour mettre à profit leurs compétences socio-professionnelles et leur contribution effective visant la

consolidation de la marocanité du Sahara à l'international et la promotion du modèle de développement des provinces du Sud", a ajouté la diplomate, citée dans le communiqué.

Pour les représentants des associations, ce voyage au cœur de la patrie a consolidé chez les jeunes le sentiment de fierté et d'attachement à leur pays, conclut le communiqué.

Dr Hanane Azim : Pour se procurer l'antibiotique, une prescription médicale est impérative

Société

La délivrance d'antibiotiques sans prescription médicale est malheureusement "chose courante" dans les pharmacies, malgré le risque que cela représente pour la santé du patient, d'où l'intérêt de sensibiliser à la gravité de cette pratique sur la santé publique, a indiqué la pharmacienne, Dr Hanane Azim.

Dans un entretien accordé à la MAP à l'occasion de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, Mme Azim a souligné que le patient doit impérativement disposer d'une ordonnance pour obtenir l'antibiotique, insistant sur l'importance de faire de la sensibilisation une pratique quotidienne tout au long de l'année, en utilisant tous les canaux disponibles, qu'il s'agisse des médias, des sites électroniques ou des réseaux sociaux.

Le citoyen est habitué à se procurer l'antibiotique sans ordonnance, un "mauvais comportement" qui peut impliquer de nombreux dangers pour la santé du patient en raison d'une utilisation fréquente et sans consultation médicale, a-t-elle fait observer.

Par ailleurs, elle a relevé que les types d'infections bactériennes varient en acuité et en gravité, ajoutant que lorsque les antibiotiques sont utilisés de manière incorrecte sans consultation médicale, ils entraînent des effets secondaires graves, alors que parfois l'infection peut être virale et le patient n'a pas besoin nécessairement d'antibiotique.

Cette pratique courante dans la société, à travers laquelle le patient croit pouvoir s'auto-médicament pour économiser le coût d'une visite chez le médecin pour un diagnostic, constitue une aventure aux conséquences non calculées, a-t-elle soutenu.



L'utilisation de ce type de médicaments sans avis médical contribue à la résistance aux antibiotiques des bactéries qui causent la maladie, en plus de faire perdre au patient la possibilité d'utiliser des médicaments à la fois moins chers et efficaces, ce qui peut nécessiter, en cas de complications graves, le recours à des médicaments coûteux, a fait savoir Mme Azim, ajoutant que dans certains cas, la résistance aux antibiotiques peut entraîner la mort.

Elle a, de même, relevé que les citoyens recourent souvent à l'automédication, recommandent des médicaments à leurs amis ou voisins et n'hésitent pas à prendre des antibiotiques à la moindre douleur, se demandant comment certains pharmaciens puissent vendre tous types d'antibiotiques sans vérification des ordon-

nances. A cet égard, Mme. Azim a mis l'accent sur le rôle principal du pharmacien qui consiste à expliquer le bon usage de l'antibiotique selon la prescription du médecin traitant, notamment en fixant la façon, la durée et les doses précises de traitement.

La mission du pharmacien consiste également à donner des conseils en cas d'apparition d'effets indésirables, à alerter le médecin sur la nécessité d'arrêter momentanément le traitement et à l'informer immédiatement en cas d'effets indésirables graves tels que les douleurs articulaires, les troubles du rythme cardiaque, la fatigue extrême, les troubles gastriques, la diarrhée, les nausées, outre les allergies ou les éruptions cutanées, a-t-elle poursuivi.

En ce sens, elle a mis en exergue l'importance de mettre en évidence les

dangers des antibiotiques et de faire de la sensibilisation une pratique quotidienne tout au long de l'année.

Outre l'impératif de disposer d'une ordonnance, l'effort de sensibilisation doit inclure, à titre d'exemple, la nécessité de se débarrasser en toute sécurité du reste du traitement antibiotique et de ne pas le conserver pour une utilisation ultérieure, a enchaîné la pharmacienne.

A cette occasion, elle a salué le chantier de généralisation de la couverture médicale et sociale à tous les Marocains, ce qui permettra aux citoyens d'accéder aux services de santé des secteurs public et privé, notamment la consultation d'un médecin privé ou d'un médecin de famille pour le diagnostic et l'obtention du médicament approprié, sur ordonnance.

Par Hanae Dakka (MAP)

Eco-Ecoles: Un programme pour inculquer aux générations montantes les principes du développement durable

Le programme Eco-Ecoles est l'un des mécanismes visant la consolidation des principes de développement durable chez les générations futures.

Conçu par la Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) et implanté au Maroc par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ce programme vise à inculquer aux élèves âgés de 4 à 12 ans les comportements appropriés pour la préservation de l'environnement à travers une panoplie d'actions concrètes.

Le programme s'articule autour de sept axes, à leur tête celui de l'eau, à travers le développement des compétences des apprenants en matière de préservation et de rationalisation de son usage, et l'invitation des élèves des collèges et lycées à participer au prix "Jeunes reporters pour l'environnement" qui tend à encourager les initiatives scolaires, à protéger l'environnement et à assurer la pérennité de ses ressources.

A cet égard, le coordonnateur national

de l'éducation à l'environnement et en développement durable au ministère, Moubarak Mzine, a mis en avant la contribution des Eco-Ecoles au développement durable à la lumière des changements climatiques, en plaçant toutes les activités du programme comme priorité pour accompagner le processus de transformation que connaît la société, conformément à l'agenda mondial 2030.

Dans un entretien à la MAP, M. Mzine a ajouté que le programme contribue également à sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux, à leur permettre de prendre conscience de l'impact de leurs comportements quotidiens et à changer leurs idées par l'esprit d'initiative durable.

Il a, par ailleurs, souligné l'importance de placer l'éducation au développement durable au cœur de chaque matière scolaire et d'œuvrer à l'élaboration de projets environnementaux communs pour une prise de conscience effective et un changement de comportement chez les élèves, avec la participation des enseignants, des directeurs, des associations des parents d'élèves, des

familles et des communes. Les mesures prises par les Eco-Ecoles pour réussir les objectifs de développement durable, a-t-il noté, se concentrent sur les efforts de réduction de la consommation d'eau, à travers un ensemble d'exercices pratiques.

En ce qui concerne la mise au point d'outils pédagogiques, le programme repose sur un ensemble de mécanismes de sensibilisation et de communication pour orienter les élèves vers l'environnement et le développement durable, a-t-il indiqué, notant que le Centre international Hassan II de formation à l'environnement, relevant de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, développe des supports innovants tels que des bandes dessinées et propose des contenus environnementaux par des moyens divertissants en fonction de l'objectif souhaité.

Il s'est également arrêté sur le rôle des Eco-Ecoles dans la sensibilisation des élèves aux questions environnementales, à l'occasion des nombreux rendez-vous nationaux et internationaux, dont la Journée mondiale de l'eau (22 mars) qui constitue

une occasion pour programmer plusieurs activités de sensibilisation et de communication, ainsi que des concours de dessin, de peinture et de théâtre afin d'envoyer des messages pédagogiques aux futures générations, de les inciter à l'économie de l'eau et à la rationalisation de son usage et de les alerter sur les dangers qui menacent cette ressource vitale.

S'agissant de la méthodologie d'opérationnalisation du programme pour obtenir le pavillon vert, le responsable a expliqué qu'elle se base sur sept étapes interdépendantes qui permettent aux étudiants d'appréhender la gestion de projets, de travailler en équipe et de devenir actifs et éco-responsables.

Cette méthodologie, a-t-il conclu, se concrétise notamment par la mise en place d'un comité de suivi, la réalisation d'un diagnostic environnemental de l'école, l'élaboration d'un plan d'action, le suivi et l'évaluation, l'établissement de liens avec le programme scolaire, l'implication des partenaires de l'école et de la société et la définition de l'éco-code.

CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «AFRAH IMRAN SERVICE» SARL
objet :
• TRAITEUR
• RESTAURATEUR
• NEGOCIANT
Cogérance :
1- Mr. ABDELHAKIM EL MESSAOUDI Né le 28/06/1988 CIN N° R30855. Demeurant à DR IMAJJOUEN AIT YOUSSEF OUALI AL HOCEIMA.
2- Mr. MOURAD AHABBAD Né le 06/10/1989 CIN N° RB3635 Demeurant à CHTARI AJT YOUSSEF OUALI AL HOCEIMA.
Capital : 100.000,00 DH
Capital Social : 100.000,00 DH
Mr. ABDELHAKIM EL MESSAOUDI 500 PARTS.
Mr. MOURAD AHABBAD 500 PARTS.
Soit au total mille PARTS
1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social: centre sidi bouaffit ait youssef ou ali al hocima.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 14/10/2022 sous le n° 840.
N° 9442/PA

CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: STE «TRANSPORT MOUMARI» SARL (A.U.)
Objet :
• ENTREPRENEUR DE TRANSPORT.
• ENTREPRENEUR DE TRANSPORT PERSONNEL.
Gérance :
1. Mr. OUMARI MOHAMMED Né le 28/02/1984 CIN N° R279066 Demeurant à 2 DOUAR IAKIEN LOUTA AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.
Capital : 100.000,00 DH
Capital Social : 100.000,00 DH
Mr. OUMARI MOHAMMED : 1000 PARTS.
Soit au total mille PARTS
1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social: DOUAR IAKIEN LOUTA AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 16/11/2022 sous le n° 976.
N° 9443/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/10/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «AOUROUSSE S.A.R.L.A.U.
Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Associe unique :
- Mr. LHOUSSINE OUGOUZ, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
- TRAVAUX DIVERS
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. LHOUSSINE OUGOUZ.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 845022 RC N° 561293.
N° 9444/PA
CABINET AL ISTICHARYA

CONSULTING-SARL-BOUZNIKA Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/09/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : "ZAD HOME" S.A.R.L.
Siège Social : N° 22 RUE JBEL MOUSSA APTT N° 12 AGDAL RABAT.
Les Associes :
- Mr. EL GARRAB MOHAMMED, apporteur en numéraire 33 400,00 DHS soit 334 parts sociales.
- Mr. GUITARA M'HAMMED, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.
- Mr. BILAL AMIN SALEH ALSADI, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL GARRAB MOHAMMED.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce de Rabat RC N° 164125.
N° 9445/PA

PATISserie ESSAFI - SARL AU
Suite aux statuts établis le 02/11/2022, il a été décidé la création de la société Dénomination : PATISserie ESSAFI
Forme juridique : SARL AU
Capital social : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune souscrites intégralement libérées et attribuées à l'associé unique :
• Mr. EL AMERAOUY HAMID (1000 part)
Siège social :
• B0 SEBTA RESIDENCE MAHALEK 2 IMM A N°6 RDC MAG-MOHAMMEDIA
Objet social :
• PATISserie COMMUNE (FABRICANT DE) VENDANT EN DETAIL
RC N° 31857
La gérance : la gérance est assurée par Mr. EL AMERAOUY HAMID
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de MOHAMMEDIA
Le 17/11/2022 sous le n° 2270
N° 9446/PA

CONSTITUTION
Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : NASRFOR TRANSPORTS (SARL AU) suivant certificat négatif N° 2601760 du 04/11/2022.
Forme juridique : S.A.R.L. AU
Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à Mme MARIRH ZINEB
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 2050 CASABLANCA
Objet : La société a pour objet principal ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ENTREPRENEUR DE DEMENAGEMENT
Durée : 99 ans.
Gérance :
- Mme MARIRH ZINEB
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°562519 le 15 NOV 2022.
Pour extrait et mention
N° 9447/PA
Constitution d'une -S.A.R.L.A.U.
Suivant acte sous seing privé ; il

a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SAHANO INTERNATIONAL TRANSPORTS (SARL AU) suivant certificat négatif N° 2995798 du 24/10/2022
Forme juridique : S.A.R.L. AU
Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à Mr KAF JAMAL.
Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 2050 CASABLANCA
Objet : La société a pour objet principal ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES ENTREPRENEUR DE DEMENAGEMENT
Durée : 99 ans.
Gérance :
- Mr. KAF JAMAL.
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°561465 le 07 NOV 2022.
Pour extrait et mention
N° 9448/PA

FICASUR SARL AU
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n°7
Guéifj Marrakech
Tél: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax: 05 24 44 76 77
"TRIVATE GLOBAL LANGUAGE CENTER"
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
DESCARTES PHOENIX ACADEMY PRIVATE
AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : AMERCHICH, AVENUE KOUTOUBIA N° 62 MARRAKECH
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 17/10/2022, il a été décidé :
De ratifier la cession de 400 parts sociales de Mr SAID MOATASSIME en faveur de Mr AHMED TAHIRI ;
- De constater la sortie d'un associé de la société, notamment Mr SAID MOATASSIME ;
- De transférer la société en société à responsabilité limitée d'associé unique ;
- Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 15/11/2022, sous le numéro 141470.
Pour extrait et mention
N° 9449/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION GUELIMM OUJED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG SG/DBM/SB
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°29/2022/INDH
Le 14 Décembre 2022 à 12h, il sera procédé, au siège du Secrétaire Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique ventilé comme suit:
Acquisition du matériel informatique dans le cadre du soutien à la scolarisation et lutte contre la déperdition scolaire dans la province d'Assa-Zag.
- Estimation du projet : 630 000,00Dh TTC
- La caution provisoire : 4.000,00 Dh (Quatre mille Dh)
Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétaire général de cette Pro-

vince.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la Soumission électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.
N° 9450/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA
CERCLE BELFAA MASSA CAÏDAT INCHADEN COMMUNE INCHADEN AVIS D'APPEL D'OFFRES
01/2022
Concernant l'affermage de l'abattoir communal d'Inchaden Le Mardi 20 Décembre 2022, au siège de la Commune Inchaden à 10 h 30 min du matin il sera procédé à l'ouverture des plis relative à l'affermage du L'Abattoir communal au centre larbaa ait boutaib commune Inchaden, pendant 5 ans, et un avance du premier An.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des services concernés de la commune Inchaden, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n°349-12-2 du 08Jumada Ier 1434-20Mars 2013 : relatif des marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Service bureau d'ordre de la commune.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Le dossier doit joindre les pièces

suivantes :
1) dossier administratif comprenant :
a) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
b) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
c) CPS signé et légalisé.
d) L'attestation délivrée depuis moins d'une année par la CNSS ;
e) les preuves de la capacité du représentant du concurrent
f) Mode de consultation lu et approuvée par le concurrent.
g) Copie de l'annonce.
h) la déclaration sur l'honneur
i) exemple du contrat.
2) -dossier technique comprenant :
a) Attestation qui prouve la bonne gestion d'abattoirs ou service publique.
b) une note indiquant les moyens humains et techniques et du concurrent.
c) engagement de nettoyage de l'abattoir.
3) -dossier financier :
- Acte d'engagement (comprend offre financière)
- le cautionnement provisoire est fixé à vingt milles dirhams (10.000,00dhs)
N° 9451/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU
Direction Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert
N° : 41 /DAM/CE/2022 à lot unique
Séance Publique
La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE - Branche Eau, siège à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition de matériel spécifique de terrain
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 587.760,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 5.877,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°37/2022/B.P.P.AZ

Le 13 Décembre 2022 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :
Construction d'un ouvrage d'art sur Oued Amchachtouà la CT Ait Abbès, Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante-cinq Mille Dirhams, 00 (55.000 DH)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Million deux Cent treize Mille neuf cent cinquante quatre Dirhams, 04Cts (2.213.954,04 Dhs)**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification ;
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
D	DI	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.
N°9453/PA

des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureaux des marchés (DAM) Immeuble C, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 / 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé aux Bureaux des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception aux Bureaux des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le jeudi 15 Décembre 2022 à 10h (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats - Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onee.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)
N° 9452/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AU QUART DE TOUR	CONTR-ETEMPS	RENFO-RCE	RADIUM	BŒUF SAUVAGE	BLÈME FIN DE VERBE	AVACHI	VEND
DOMINANT							
ROMAINS		TRÈS COURT		PAS ENSACHÉ (EN...)			
			ADMISSIBLE	SOURCE D'ÉNERGIE	EN AMONT BLOC		
CADRE		PARA			ENCOLURE SINGE		
DOCTEUR							
COW-GIRL		EN ROBE EN RODAGE		LUTIN FIN D'ANNÉE			
UNE GROSSE TÊTE	LISIÈRE FLANC-HER				QUARTIER DE BARCELONE		AVANCE
		EN ÉVEIL PRONOM		ESSOR	UTOPISTE		ÉTAT DES VOILES
GARS POSSESSIF			RÉUSSIR				
VILLE DU NIGERIA			EN ABONDANCE		SEIGNEUR		
NÉON		CUBITUS EN FUGUE			LETTRES DE OATES		
ACTRICE							

Solution mots flechés d'hier

E	A	E	F	D	R	U	S	T	I	Q	U	E	I	B
D	O	S	O	U	T	I	R	E						
S	U	P	P	L	I	C	E	E						
R	A	E	V	E	E	C								
A	C	E	R	E	O	A	N	T	I					
A	E	P	O	Q	U	E								
A	M	S	I	N	U	U								
P	S	E	S	C	R	O								
U	S	U	E	L	S	O	R							
E	T	A	Q	U	I	D	A	M						
E	U	P	O	U	L	E	L	B						
I	V	R	E	S	S	E	E	P	E	E				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laayoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mournib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3										■
4		■							■	
5					■					
6				■				■		
7			■					■		
8										
9		■								■
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Douceuses
- 2- Imitateur - Cours d'eau
- 3- Numériques
- 4- Publier
- 5- Démence - Elliptiques
- 6- Possessif - Esprit - Molybdène
- 7- Personnel - Parti marocain - Condiment
- 8- Très jolie
- 9- Petit if
- 10- Lame - Anneaux de cordage

VERTICALEMENT

- 1- Manière de cuire
- 2- Pomme - Pont de Paris
- 3- Saisies - Existence
- 4- Protection - Berge
- 5- Doté - Poignée
- 6- Analyste minutieux
- 7- Fin de tour de garde - Type de vol
- 8- Epoque - Grisons
- 9- Lentille - Lança
- 10- Plus secret - Mises à l'écart

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	L	O	B	U	L	A	I	R	E
2	R	I	G	O	R	I	S	T	E	S
3	E	B	R	I	E	T	E	■	S	P
4	N	E	E	S	■	R	■	A	S	E
5	O	R	■	S	T	E	A	M	E	R
6	U	A	■	O	I	■	R	E	N	E
7	I	T	I	N	E	R	A	N	T	■
8	L	I	S	■	N	■	S	E	I	N
9	L	O	S	A	N	G	E	■	R	U
10	E	N	U	M	E	R	E	S	■	I

Grilles de sudoku

Facile

8	9			1	3	2		
							3	
	3		5	6	7	8		
		8			1	5		4
2	3	8			9	6	7	
4		7	6				3	
		4	1	8	2			5
	8							
		1	9	3			8	6

Moyen

	4				1			
		5			7	6		2
		3	5				7	8
1				3	9	8		
	3			1				4
		9	6	2				5
9	7				4	3		
	6		9	8		2		
			1					8

Difficile

2	5	8					9	
		3		4				1
			5				4	
9			7			6		
1	7						3	5
		2		3				4
	6			7				
5			9		1			
	1			8	3		9	

Expert

	2					8		
			1	6				4
		8	7		2			9
	3						5	
6				7				1
		4						7
2			6		4	1		
	9			1	7			
		3						9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	7	1	2	9	3	4	8	5
3	4	9	8	6	5	7	1	2
2	5	8	1	4	7	9	6	3
9	1	2	5	8	6	3	7	4
7	8	3	4	1	9	5	2	6
5	6	4	3	7	2	1	9	8
8	3	7	6	5	1	2	4	9
1	2	6	9	3	4	8	5	7
4	9	5	7	2	8	6	3	1

Moyen

7	1	2	8	4	5	6	3	9
6	3	8	2	7	9	1	5	4
5	9	4	6	3	1	2	8	7
8	6	3	9	1	4	5	7	2
1	2	7	5	8	3	9	4	6
9	4	5	7	6	2	8	1	3
2	7	9	4	5	8	3	6	1
3	8	6	1	9	7	4	2	5
4	5	1	3	2	6	7	9	8

Difficile

8	1	7	9	3	2	6	4	5
4	6	9	7	1	5	3	2	8
5	2	3	4	8	6	1	7	9
9	4	2	8	6	7	5	1	3
6	5	8	1	2	3	4	9	7
7	3	1	5	4	9	2	8	6
2	9	5	3	7	4	8	6	1
3	8	4	6	9	1	7	5	2
1	7	6	2	5	8	9	3	4

Expert

4	3	2	9	6	1	7	8	5
5	1	6	8	4	7	9	2	3
7	9	8	2	5	3	1	4	6
8	5	9	6	2	4	3	1	7
6	4	7	3	1	9	2	5	8
3	2	1	7	8	5	4	6	9
1	6	3	4	7	8	5	9	2
2	7	5	1	9	6	8	3	4
9	8	4	5	3	2	6	7	1

Economie

Le projet de gazoduc Maroc-Nigeria s'inscrit dans une vision de développement pour l'intégration continentale

Le projet de gazoduc Nigeria-Maroc est l'incarnation d'une vision prospective visant à développer une large région du continent africain, dans un cadre d'intégration et de complémentarité, a indiqué la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), Amina Benkhadra.

Le projet découle d'une vision ambitieuse partagée par SM le Roi Mohammed VI et le Président nigérian Muhammadu Buhari pour le développement d'une large région qui comprend 16 pays, de même qu'il permet de fournir une énergie propre et compétitive pour la population et d'assurer un développement dynamique intéressant dans divers secteurs, à leur tête le secteur agricole, a-t-elle indiqué dans une intervention, jeudi à Genève, lors d'une table ronde sur l'énergie en Afrique, organisée dans le cadre des activités du Forum Crans Montana, rapporte la MAP.

Il s'agit d'un projet crucial pour l'intégration du continent, qui place l'énergie au cœur des projets de développement nationaux, a indiqué Mme Benkhadra lors de la rencontre, qui a vu la participation d'experts européens du secteur de l'énergie, lesquels ont exprimé leur intérêt à prendre connaissance des différentes phases du projet, ses mécanismes de mise en œuvre et ses dimensions de financement et de développement.

La responsable a souligné que l'Afrique a besoin, plus que tout autre continent, d'un accès à une énergie propre et durable afin de suivre le rythme de son processus de croissance, d'autant plus que 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité et aux autres ressources énergétiques.

Le continent est riche en ressources naturelles et minières nécessaires pour réaliser la transition énergétique, a-t-elle ajouté.

Mme Benkhadra s'est félicitée de l'interaction positive avec le projet, comme en témoigne l'implication progressive des pays concernés, ajoutant que des accords bilatéraux sont en cours d'élaboration et que le travail se poursuit pour mettre en œuvre un système de gouvernance global pour le projet et ses mécanismes de gestion.

En plus d'atteindre les objectifs de développement national et favoriser les voies d'intégration continentale, le projet de gazoduc, qui reliera le Maroc au Nigeria, offre à l'Europe une opportunité importante pour diversifier ses importations d'énergie, ce qui est un pari vital dans cette conjoncture géopolitique délicate, a-t-elle conclu.

Envolée alarmante des dépenses d'importations alimentaires à l'échelle mondiale



Les dépenses d'importations alimentaires connaissent une évolution alarmante à l'échelle mondiale, s'inquiète l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un nouveau rapport sur les Perspectives de l'alimentation.

Selon les experts de l'agence onusienne, elles devraient atteindre près de 2 000 milliards d'USD en 2022, soit un niveau supérieur à celui attendu. «Il s'agit d'un pic historique et d'une augmentation de 10% par rapport au niveau record atteint en 2021», a indiqué la FAO qui jus-

tifie cette évolution par la hausse des coûts.

Mais à en croire l'organisation, «le rythme de cette augmentation devrait ralentir face à la hausse des prix des denrées alimentaires et à la dépréciation des monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis», selon ses nouvelles prévisions présentées dans ce document rendu public récemment. Comme l'a relevé la FAO dans son rapport, qui présente les évolutions du commerce des denrées alimentaires par groupes d'aliments, ces deux facteurs pèsent sur le pouvoir d'achat des pays importateurs et donc sur les volumes de produits alimentaires importés.

Précisons que «l'augmentation de la facture tient en majeure partie aux pays à revenu élevé, principalement en raison de prix mondiaux plus importants, et les volumes devraient également croître», d'après les explications de l'agence.

Selon elle, les groupes de pays vulnérables sur le plan économique ressentent davantage les effets de la hausse des prix. Par exemple, la facture totale des importations alimentaires des pays à faible revenu devrait rester presque inchangée alors que les volumes importés devraient reculer de 10%, signe que l'accessibi-

lité devient de plus en plus un enjeu pour ces pays», a expliqué la FAO.

Pour l'organisation, il y a de quoi s'inquiéter, d'autant plus que «ce sont des signes alarmants du point de vue de la sécurité alimentaire, car ils indiquent que les importateurs ont du mal à financer ces coûts internationaux toujours plus élevés, ce qui annonce peut-être la fin de leur résilience face à la hausse des prix internationaux», comme cela a été précisé dans le rapport de la Division des marchés et du commerce de la FAO.

Il faut dire que les différences déjà constatées risquent de s'accroître, étant donné que les pays à revenu élevé continuent d'importer des produits alimentaires de toutes sortes, alors que les régions en développement privilégient de plus en plus les aliments de base, préviennent les auteurs dudit rapport.

Fort heureusement, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé la création d'un guichet «chocs alimentaires», qui s'inspire largement de la proposition de la FAO en faveur d'un mécanisme de financement des importations alimentaires, s'est réjouie l'agence onusienne.

Cette «mesure importante permettra d'alléger le fardeau que

l'envolée du coût des importations alimentaires fait peser sur les pays à faible revenu», a-t-elle expliqué.

Des prévisions contenues dans les Perspectives de l'alimentation, il ressort également que la facture mondiale des importations d'intrants devrait augmenter pour s'établir à 424 milliards d'USD en 2022, en raison de la hausse des coûts des importations d'énergie et d'engrais. Ce qui correspond à une progression de 48% par rapport à 2021 et de 112% par rapport à 2020.

A propos de ces deux intrants, la FAO précise qu'ils représentent une part particulièrement importante de la facture des importations et exercent une pression sur les comptes courants des pays à revenu faible et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Ainsi, pour la FAO, «certains pays pourraient devoir réduire l'utilisation d'intrants, ce qui entraînerait presque inévitablement un repli de la productivité agricole et des disponibilités alimentaires nationales». Car, assure-t-elle les retombées négatives sur la production agricole et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale devraient continuer de se faire sentir en 2023.

Alain Bouithy



En raison de la hausse des coûts, la facture devrait atteindre la somme de 2000 milliards d'USD en 2022

Emprunt obligataire du Holding Al Omrane du 23 novembre 2018

Révision du taux facial des obligations de la tranche "F"

Le Holding Al Omrane a annoncé la révision du taux facial des obligations de la tranche "F" (taux révisable non coté) de son emprunt obligataire ordinaire et de type social & green bonds du 23 novembre 2018. Le nouveau taux d'intérêt, qui sera appliqué à partir du 23 novembre 2022, est fixé à 3,68%, avec une maturité de 10 ans et une prime de risque de 100 points



de base (pbs), indique Al Omrane dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette révision s'opère conformément aux dispositions de la note d'information relative à l'émission de l'emprunt obligataire ordinaire et de type Social & Green Bonds de Holding Al Omrane du 23 novembre 2018, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche "F" à la date anniversaire de la date de jouissance des obligations.

RNPG à plus de 4,5 MMDH à fin septembre

Le résultat net part du groupe (RNPG) d'Attijariwafa Bank (AWB) s'est établi à plus de 4,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2022, contre 3,8 MMDH durant la même période en 2021.

Le résultat net, lui, s'est élevé à plus de 5,6 MMDH au titre des neuf premiers mois de cette année, indique AWB dans un communiqué. "Dans un contexte global difficile et incertain, Attijariwafa bank continue de mobiliser toutes ses ressources humaines, technologiques et financières pour accompagner, soutenir et financer les ménages, les très petites et moyennes entreprises, les porteurs de projets, les grandes entreprises locales et

régionales, les institutionnels et les Etats dans ses différents pays de présence", fait savoir la même source.

Attijariwafa bank a affiché au terme des neuf premiers mois de 2022, un produit net bancaire (PNB) consolidé en croissance de 7,2% (+7,4% à cours de change constant), s'établissant à 19,7 MMDH, précise le communiqué. Cette évolution bénéficie notamment de la hausse de la contribution au PNB consolidé de l'Assurance (+43,4%) et de la Banque de Détail à l'International (+15,4%).

Les dépôts et crédits à la clientèle consolidés s'établissent respectivement à 399,6 MMDH (+8,3%) et 360,1 MMDH (+4,6%).

Royal Air Maroc renforce son programme de vols vers l'Espagne et le Portugal

La compagnie aérienne nationale Royal Air Maroc (RAM) renforce son programme de vols vers l'Espagne et le Portugal, et ce dans le cadre de son plan stratégique de développement, visant à ouvrir de nouvelles lignes et à relancer les liaisons suspendues lors de la pandémie de Covid-19.

Ainsi, la compagnie lancera une nouvelle liaison aérienne Séville-Tanger-Casablanca et rouvrira deux lignes qui étaient opérationnelles avant la pandémie avec Tenerife et Porto, au départ de Casablanca, rapporte la MAP.

Ce nouveau programme de vols a été annoncé, jeudi à Madrid, lors d'une conférence de presse, tenue en présence de plusieurs opérateurs économiques espagnols et marocains, de responsables de compagnies aériennes et du patronat espagnol, de diplomates et de représentants de tour-opérateurs.

Renforçant son positionnement sur les lignes touristiques et en tant qu'acteur majeur du secteur, Royal Air Maroc reliera, à compter du 4 décembre prochain, Casablanca et Tanger à Séville.

Cette nouvelle desserte permettra de satisfaire la demande des touristes espagnols et marocains, ainsi que des Marocains résidant en Espagne. Proposée à des jours et horaires adaptés à ces clients, la ligne sera opérationnelle tous les vendredis et dimanches.

Par ailleurs, Royal Air Maroc rouvrira également deux lignes suspendues depuis la crise sanitaire du Covid 19. La compagnie rétablira ainsi les routes aériennes directes à partir de Casablanca à

destination de Porto et Tenerife, qui seront lancées à compter du 9 décembre prochain.

Royal Air Maroc reprendra ainsi la ligne Casablanca-Tenerife à raison de deux fréquences par semaine (jeudi et samedi).

Le marché lusophone est également concerné par le renforcement du programme de vols. Royal Air Maroc rétablira, à partir du 9 décembre 2022, la ligne Casablanca-Porto à raison de deux fréquences par semaine (lundi et vendredi).

"Avec la reprise du trafic, Royal Air Maroc s'engage à renforcer son offre pour confirmer son statut d'acteur de référence du tourisme marocain et de compagnie majeure dans notre continent. Nous nous mobilisons ainsi pour consolider notre position sur les grands marchés émetteurs de touristes tels la France et l'Espagne et pour appuyer notre ancrage en Afrique, où notre réseau comprend désormais 27 destinations. Notre engagement se poursuit également auprès des diasporas marocaines et africaines en lançant et en rétablissant des lignes directes qui les rapprochent de leurs mères-patries", indique Hamid Addou, président directeur général de Royal Air Maroc, cité dans un communiqué de la RAM.

A cette occasion, des accords de collaboration ont été souscrits entre la RAM et la Confédération espagnole des organisations d'entreprises (CEOE), l'Association ibérique du voyage d'affaires (IBTA), le Centre Euro Afrique et la Fondation Ibn Battouta

Intervenant lors de cette cérémonie, l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Mme Karima Be-

nyaich a souligné que les accords signés consolident la présence de la RAM en Espagne, renforçant ainsi les liaisons aériennes entre le Maroc et l'Espagne.

"Aujourd'hui, nous avons 50 vols hebdomadaires opérés par la RAM, le leader des vols entre l'Espagne et le Maroc, et bientôt deux nouvelles lignes seront inaugurées, Séville et Tenerife", a relevé Mme Benyaich, précisant qu'au total 200 vols hebdomadaires sont opérés entre le Maroc et l'Espagne, avec de grandes perspectives pour faire du voisinage entre les deux pays "un point de rencontre". Dans ce contexte, la diplomate a mis l'accent sur le rôle majeur de la RAM comme transporteur sur le continent africain offrant aux voyageurs la possibilité de rejoindre une trentaine de destinations en Afrique faisant de l'aéroport de Casablanca un hub vers le continent, soulignant la politique de solidarité africaine "très ambitieuse" et de coopération en faveur du développement durable menée par S.M le Roi Mohammed VI.

Par ailleurs, Mme Benyaich a ajouté que le lancement de ces nouvelles lignes aériennes entre le Maroc et l'Espagne s'inscrit également dans cette nouvelle étape du partenariat "stratégique, ambitieux et durable et tourné vers l'avenir", lancée entre les deux pays, suite à la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, au Maroc en avril dernier à l'invitation de S.M le Roi.

Pour sa part, Mme Ilham Kazzini, directrice du pôle commercial à la RAM, a indiqué que l'Espagne constitue l'un des "principaux marchés de la compagnie en Europe", précisant que la signa-

ture de plusieurs accords de partenariat avec le tissu économique et associatif de l'Espagne au service des clients de la RAM, des communautés marocaine et africaine installées en Espagne et des hommes d'affaires marocains et espagnols vise à développer le partenariat commercial entre la compagnie et tous les acteurs économiques et associatifs de l'Espagne.

"A travers le lancement de nouvelles dessertes aériennes et la signature de ces accords, notre ambition n'est autre que le renforcement de notre présence sur le marché espagnol en termes de fréquences et de routes desservies par la compagnie", a dit Mme Kazzini dans une déclaration à la MAP, rappelant que la compagnie assure déjà des liaisons avec les villes espagnoles de Madrid, Barcelone, Malaga, Valence et Las Palmas.

Avec ces nouvelles lignes, la RAM "renforce son réseau et le hub vers Casablanca et donne aussi à ses clients plusieurs possibilités et de choix de destinations", a-t-elle ajouté

"L'Espagne revêt une importance particulière eu égard au trafic propre entre les deux pays, mais elle est aussi importante pour notre hub de Casablanca et nous permet de desservir toute l'Afrique, notamment l'Afrique subsaharienne et l'Afrique de l'Ouest, où la RAM dispose d'une trentaine de destinations", a fait observer la directrice du pôle commercial à la RAM.

En renforçant sa présence en Espagne, la RAM capitalise également ses efforts pour élargir son réseau vers l'Amérique du Nord, a-t-elle poursuivi.

Participation distinguée du Maroc au 10^{ème} Forum international du tourisme Maspalomas Costa Canaria

Le Maroc a participé aux travaux du 10^{ème} Forum international du tourisme Maspalomas Costa Canaria, tenu les 17 et 18 novembre dans l'archipel canarien, en présence d'experts, de spécialistes et de décideurs locaux de plusieurs pays.

Organisé par la Faculté d'économie, de commerce et de tourisme de Las Palmas, en collaboration avec l'Université Ibn Zohr d'Agadir (UIZ), ce forum international, dont la conférence inaugurale a été donnée

par Christopher Pissarides, prix Nobel d'économie 2010, a offert un cadre propice pour analyser les tendances, échanger des points de vue et des expériences sur les principaux problèmes et solutions du secteur.

Cet événement, qui a connu la participation d'une importante délégation de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, conduite par son président Abdelaziz Bendou, et composée de cadres et de professeurs de l'Université, a réuni des spécialistes et des

professionnels internationaux, ainsi qu'une centaine d'intervenants et d'experts ayant présenté leurs recherches et donné des masterclasses au profit des étudiants et des professionnels du secteur, rapporte la MAP.

Les participants ont mis en exergue, à cette occasion, les atouts touristiques de la région Souss-Massa, à travers des interventions de différents chercheurs et universitaires marocains et étrangers.

Par ailleurs, l'Université Ibn Zohr d'Agadir, en collaboration avec le Consulat

général du Maroc à Las Palmas, a organisé une réception en l'honneur des participants à ce forum, et ce à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la Fête de l'Indépendance.

Cette réception a connu notamment la présence du président de l'Université de Las Palmas, Ángel Tristán Pimienta, du doyen de la Faculté d'économie, de commerce et de tourisme de Las Palmas, Juan Manuel Benitez, ainsi que des représentants des différentes délégations participant à ce conclave international.

Clap de fin sur le FIFM

Le film "Chevalier noir" remporte l' "Etoile d'or" de la 19^{ème} édition

Le Grand Prix "Etoile d'or" de la 19^{ème} édition du Festival international du film de Marrakech, placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été attribué au film "CHEVALIER NOIR" (A Tale of Shemroon) du réalisateur iranien Emad Alebrahim Dehkordi, a annoncé le jury de la compétition officielle lors de la cérémonie de clôture qui s'est déroulée, samedi soir au somptueux Palais des congrès de la cité ocre.

Ce long-métrage de 102 minutes relate l'histoire de "Iman" et son petit frère "Payar" qui vivent avec leur père. Après le décès de leur mère, "Iman" voit sa vie complètement chamboulée et cherche un moyen de s'en sortir.

Profitant de ses relations avec la jeunesse dorée de la capitale, Iman se crée un petit business pour se faire de l'argent facile, et ce qui semble de prime abord être le chemin vers un nouveau départ, fait apparaître des méandres propres à ébranler le destin de la famille.

Cette cérémonie de clôture a été également marquée par la remise du Prix du jury décerné ex aequo à "Alma Viva" de Cristèle Alves Meira (Portugal) et "Le Bleu du Caftan" de Maryam Touzani (Maroc).

Pour ce qui est du Prix de la mise en scène, il est revenu à la réalisatrice suisse Carmen Jaquier, pour son film "Foudre", alors que celui de l'interprétation féminine a été remporté par Choi Seung Yoon pour son rôle dans "Riceboy Sleeps" d'Anthony Shim (Canada).

Quant au Prix d'interprétation



masculine, il a été décroché par Arswendy Bening Swara pour son rôle dans "Autobiography" de Makbul Mubarak (Indonésie).

Présidé par le grand réalisateur italien Paolo Sorrentino, le jury de la compétition officielle de cette édition était composé de l'actrice britannique Vanessa Kirby, de l'actrice allemande Diane Kruger, du réalisateur australien Justin Kurzel, de la réalisatrice et actrice libanaise Nadine Labaki, de la réalisatrice marocaine Laïla Marrakchi et de l'acteur français Tahar Rahim.

En tout, ils ont visionné 14 films dans le cadre de la compétition officielle, représentant 14 pays sur les 5 continents (Australie, Brésil, Canada,

France, Indonésie, Iran, Maroc, Mexique, Portugal, Suède, Suisse, Syrie, Tunisie et Turquie).

Fidèle à sa tradition, cette soirée grandiose a été aussi ponctuée par un vibrant hommage rendu à la grande figure du 7^{ème} art, la comédienne écossaise Tilda Swinton, qui a reçu l'Etoile d'or des mains de sa fille, Honor Byrne.

A noter qu'outre Mme Swinton, le Festival international du film de Marrakech a rendu aussi hommage à l'acteur indien Ranveer Singh, au cinéaste américain James Gray et à la réalisatrice marocaine Farida Benlyazid qui ont, eux aussi, reçu l'Etoile d'or du festival.

A cette occasion, Mme Swinton a exprimé sa profonde gratitude à Sa Ma-

jesté le Roi Mohammed VI, à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, Président de la Fondation du Festival international du film de Marrakech, et à la Fondation du festival pour avoir rendu possible cet événement de haute facture, ainsi que pour le soutien constant pour l'élargissement des horizons du 7^{ème} art.

De son côté, le réalisateur suédois Ruben Ostlund a mis en avant les qualités exceptionnelles de cette célèbre comédienne et sa capacité à incarner avec maestria les divers personnages, grâce à son intelligence féconde, soulignant que Mme Swinton demeure l'une des plus grandes figures et ambassadrices du 7^{ème} art.

Outre les longs-métrages en lice dans la compétition officielle, 62 autres films ont été projetés dans les "Séances de gala", les "Séances spéciales", "le 11^{ème} Continent", le "Panorama du cinéma marocain", "Jeune public" et les "Projections en plein air à Jemaâ El Fna". Certains films de stars internationales et marocaines auxquelles le festival a rendu hommage ont été ainsi projetés au Palais des congrès, au cinéma Colisée et à Jemaâ El Fna, complétant ainsi cette sélection riche de 76 films, dont 14 participant à la compétition officielle.

Par ailleurs, de grands noms du cinéma mondial ont été en conversation libre avec le public de la cité ocre lors de cette édition, dans le cadre du programme "In conversation with ...", l'un des rendez-vous les plus attendus du festival pour des échanges intenses et passionnants.

Plus de 150.000 spectateurs ont assisté au Festival international du film de Marrakech

La 19^{ème} édition du Festival international du film de Marrakech, placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a connu une augmentation "surprenante" du nombre de spectateurs qui a dépassé les 150.000 cette année, a affirmé le coordinateur général du festival, Ali Hajji.

"Marquant le grand retour après deux années consécutives d'arrêt forcé dû à la Covid-19, cette édition des retrouvailles a connu la présence de plus de 150.000 spectateurs qui ont assisté aux différentes projections dans le cadre du festival: au Palais des congrès, à la place Jemaâ El Fna, au cinéma le Colisée et au Musée Yves Saint Laurent", a indiqué M. Hajji dans un entretien à "M24", la chaîne de l'information en continu de la MAP.

Evoquant les moments les plus forts et les plus marquants de cette édition exceptionnelle, M. Hajji a mis en exergue les séries de rencontres et de débats organisés dans le cadre de ce rendez-vous cinématographique incontournable, avec à la clé un échange convivial et une interaction positive entre le public et les professionnels du monde du 7^{ème} art, dont des acteurs, producteurs, réalisateurs et scénaristes, venus à la rencontre d'un public assoiffé et passionné.

Pour sa part, le directeur artistique du festival, Rémi Bonhomme, a mis en relief l'importance de cette édition "des retrouvailles" avec le public après deux années d'arrêt dû à la crise sanitaire mondiale, affirmant qu'il s'agit d'un "retour impatientement attendu".

"Le public avait envie de retourner dans les salles de cinéma et de vivre l'expérience collective que représente un festival de cinéma", a-t-il fait remarquer, soulignant le rôle de ce genre de manifestations artistiques en tant que point de rencontre, de débat et d'échange entre les différents composantes du champ cinématographique, en provenance du monde entier.

Il s'est, par ailleurs, félicité de la "forte" présence et implication du public dans les séances "In conversation with...", notant que cet enthousiasme a impressionné l'ensemble des invités, notamment l'artiste Bollywoodien Ranveer Singh, le réalisateur français Leos Carax, le compositeur franco-libanais Gabriel Yared et bien d'autres.

S'agissant de la 5^{ème} édition des Ateliers

de l'Atlas, M. Bonhomme a relevé qu'elle avait pour but d'accompagner des cinéastes à la fois du Maroc, de l'ensemble du continent africain et du monde arabe, se félicitant de la sélection de plusieurs films soutenus par ces Ateliers dans de grands festivals internationaux. Le bilan des cinq éditions des Ateliers de l'Atlas illustre la "bonne santé" des cinémas du continent africain et du Moyen-Orient, a-t-il dit en conclusion.

La 19^{ème} édition du Festival international du film de Marrakech s'est clôturée, samedi soir, au somptueux Palais des congrès de la cité ocre.

Après neuf jours de projections et d'échanges, le jury présidé par le réalisateur italien Paolo Sorrentino a levé le voile sur le palmarès de cette édition.

Le film marocain "Une oasis d'eau gelée" projeté dans le cadre du Festival international du film du Caire

Le film marocain "Une oasis d'eau gelée" a été projeté samedi sur la petite scène de l'Opéra du Caire, dans le cadre des activités du 44e Festival international du film du Caire, qui se poursuit jusqu'à mardi 22 novembre. L'opus du réalisateur marocain Raouf Sebbahi, qui en est à sa première projection nationale et internationale, concourt dans la catégorie de la Semaine internationale de la critique dans le cadre des activités du festival.

L'œuvre cinématographique sera projetée dans le cadre de la compétition de la Semaine internationale de la critique. Les événements du film tournent autour de Fadila, un médecin urgentiste qui épouse Kader après une histoire d'amour.

Alors qu'ils sont sur le point de divorcer, Kader reçoit un diagnostic de cancer en phase terminale, devenant le cas le plus inquiétant de la vie de Fadila.

M. Sebbahi a exprimé, dans une déclaration à la MAP, sa joie de la participation du film au Festival international du film du Caire, notamment à la catégorie de la Semaine internationale de la critique, qui se caractérise par la

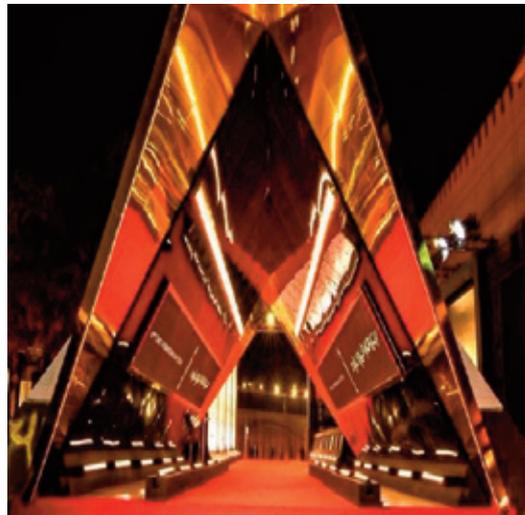
rigueur dans la sélection des œuvres participantes.

Il a déclaré que le film a connu une grande interaction de la part du public qui a assisté à sa projection, indiquant qu'il existe des points communs unissant les cinéphiles au Maroc et en Egypte, ce qui a contribué à transmettre le message du film aux participants.

S'agissant du soutien marocain à l'industrie cinématographique, le réalisateur a exprimé ses remerciements pour tous les efforts de soutien fournis par les autorités marocaines, en particulier le Centre cinématographique marocain (CCM), aux cinéastes, notamment les jeunes, soulignant que sans cet appui, il serait impossible de produire ce grand nombre d'œuvres marocaines qui sont présentées chaque année.

Il a noté que le cinéma marocain est en développement constant, car des œuvres fortes et de qualité sont produites et participent à des festivals internationaux, et que la présence du cinéma marocain se distingue par son efficacité dans les différents événements internationaux auxquels il participe.

Pour sa part, le scénariste ma-



rocain Khalid Al-Khodari a déclaré que le film "Une oasis d'eau gelée" est l'un des films contemporains qui portent l'empreinte de la nouvelle génération de jeunes réalisateurs qui ont brillé dans les dernières années et réalisés des œuvres marquées par un caractère particulier et distinctif des films précédents.

Il a souligné que la participation marocaine au Festival inter-

national du film du Caire est "honorable" vu que le public et les férus du septième art sont impatients d'assister aux projections de films marocains au festival, comme en témoigne le nombre de spectateurs lors de la projection du film "Une oasis d'eau gelée", et auparavant le film marocain "Jalal Eddine", qui concourt pour le prix de la catégorie "Horizons du cinéma

arabe" du festival.

De son côté, Mohamed Jalal, professeur à l'Institut supérieur du cinéma en Egypte, a estimé que le film "Une oasis d'eau gelée" l'a surpris, car il contient les éléments de succès nécessaires à sa distinction et à sa singularité, à commencer par la qualité du son, de l'image et de la bande-son.

Il a mis en avant que le réalisateur a pu présenter, avec les capacités dont il disposait, un film singulier à tous les niveaux, soulignant que l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes réalisateurs au Maroc contribuera à faire un grand essor dans le champ cinématographique marocain et aller de l'avant pour plus de progrès et de prospérité.

Il a relevé que le cinéma marocain est en constante évolution, mettant en avant que la présence de deux films marocains au festival est une incarnation de cette évolution, qui est due en grande partie au soutien du gouvernement au cinéma marocain.

La 44e édition du Festival international du film du Caire, à laquelle participent 97 films de 52 pays, dont le Maroc, se poursuit jusqu'au mardi 22 novembre.

Le court métrage "Encre ultime" de Yazid El Kadiri remporte le GP du 3^{ème} Festival d'El Mansouria



Le film "Encre ultime" du réalisateur Yazid El Kadiri a remporté, samedi soir, le Grand Prix de la troisième édition du Festival du court métrage de la ville d'El Mansouria dans la province de Benslimane.

Lors de la cérémonie de clôture du festival, le comité du jury a décerné le Prix du meilleur réalisateur à Tarik Rasmi pour son film "Poussière" qui a remporté aussi le Prix du meilleur scénario.

Quant au prix de la meilleure interprétation, il est revenu à l'acteur Azelrab Kaghath pour son rôle dans le film "Encre ultime". Le comité du jury, qui a départagé les six courts métrages concourant dans la compétition officielle, a été présidé par le réalisateur Abdelilah Zirat et composé d'Ahmed Sijilmassi (critique de cinéma) ainsi que des acteurs Sanaa Bahaj et Rachid Amati.

La cérémonie de clôture a été marquée par des spectacles artistiques présentés par des jeunes et des hommages rendus à l'acteur Aziz Dadas et à l'actrice Majdouline El Idrissi, pour leurs parcours cinématographiques distingués.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le président d'honneur de la 3ème édition du Festival du court métrage d'El Mansouria, Mbarek Afiri, a souligné que la 3ème édition du festival s'est tenue dans le cadre de la célébration de la Fête de l'indépendance, notant que le festival a rendu hommage à deux figures de cinéma et télévision au Maroc, à savoir l'acteur Aziz Dadas et l'actrice Majdouline El Idrissi en présence d'un parterre d'artistes et de cinéphiles.

La ville d'El Mansouria a accueilli une grande fête cinématographique, réhaussée par la grande affluence du public, a-t-il ajouté, notant que le festival est une plateforme ouverte aux jeunes Marocains pour porter haut leur voix et exprimer leurs idées et aspirations.

Pour sa part, le président du jury du festival, Abdelilah Zirat, a souligné que sur 30 courts métrages, le comité a sélectionné 6 films pour concourir dans la compétition officielle, relevant que les films ont été choisis sur la base de leurs qualités artistiques.

Et de préciser que le film "Encre ultime" a été primé lors de cette édition à l'unanimité des membres du jury, se disant fier de la qualité artistique de cette œuvre complète qui peut représenter dignement le Maroc dans les festivals étrangers.

La cérémonie de clôture de ce festival, initié par l'Association des jeunes d'El Mansouria pour la culture et le développement social avec le soutien de la commune d'El Mansouria, la Fondation des Festivals d'El Mansouria et le Centre cinématographique marocain, s'est déroulée en présence du gouverneur de la province de Benslimane, Samir Yazidi, et du président du conseil provincial Abdelfettah Zerdi, ainsi que des figures du cinéma national et des amateurs du 7ème art.

Deux ateliers importants ont été organisés dans le cadre de ce festival. Le premier, destiné aux adultes sous le thème "Le jeu d'acteur devant la caméra", a été encadré par l'artiste Hassan Mikyat, tandis que le deuxième, destiné aux enfants sous le thème "La réalisation d'un film ?", a été marqué par la projection du court métrage "La mère" du réalisateur Abdelilah Zirat.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de
l'Innovation
APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N°36/1UH2C/2022

Le 13/12/2022 à 11H00, il sera procédé à la salle des réunions de la Présidence de l'Université Hassan II Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 36/1UH2C/2022, ayant pour objet : TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION CASABLANCA EN CONSTRUISANT UN BATIMENT NEUF DE R+3 AVEC S/SOL ET SURELEVATION D'UN REZ DE CHAUSSEZ EN 2 ETAGES (EN LOT UNIQUE)

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dhs (DEUX CENT MILLE DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 21 602 520 ,16 DHS(VINGT ET UN MILLION SIX CENT DEUX MILLE CINQ CENT VINGT DHS ET SEIZE CTS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement du 25 mars 2015 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca, et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 précité.

NB : Tout pli envoyé via courrier recommandé avec accusé de réception ou bien déposé contre récépissé ou remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance sous forme papier sera écarté.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur : A - Construction, Qualification exigée : A 3, Classe minimale : 2
Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9435/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
Direction Régionale
Région Casablanca Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°02-2022

Le mardi 13 décembre 2022 à 10h30 du matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection sociale à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef, Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

« ACHAT DE REACTIFS POUR LE DEPISTAGE NEONATAL DE L'HYPOTHYROÏDIE CONGÉNITALE DESTINÉS A LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT EN 2 LOTS SEPARÉS :

LOT N°1 : REACTIFS T3, T4 ET TSH VEINEUX.
LOT N°2 : KITS DE REACTIFS ET KITS DE PRELEVEMENT».

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection sociale à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à : Lot n°1 : 5.000,00 MAD (Cinq mille dirhams). Lot n°2 : 20.000,00 MAD (Vingt mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N°1 : 80 480,40 MAD (Quatre-vingt mille quatre cent quatre-vingt Dirhams et quarante centimes).
LOT N°2 : 933 652,80 MAD (Neuf cent trente trois mille six cent cinquante deux Dirhams et quatre-vingt centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef ;
- Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à la Région de Casablanca-Settat,

112 BD Moulay Youssef, avant 12h00 du matin du lundi 12 décembre 2022. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9436/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale du Préscolaire et
des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaas des Sraghna
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 27/INV/2022 (Séance publique)

Le 13/12/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaas des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet :

L'acquisition du matériel de bureau au profit des services administratifs, du centre des ressources du préscolaire, du centre de la 2ème chance de l'EN.F et des centres d'orientation aux lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale à EL Kelaas des Sraghna, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna, en lot unique. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (3 000,00 DH) Trois mille dirhams ;

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (3 000,00 DH) Trois mille dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (130 080,00 DH) Cent trente mille quatre vingt dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons et de la documentation, comme indiqués à l'article 24 du CPS, à la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9438/PA

Le 13/12/2022 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaas des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les :

Travaux d'aménagement du Centre de la Deuxième Chance Nouvelle Génération au lycée collégial Ibnou Alhaytham, province El Kelaas des Sraghna, en lot unique.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (2 500,00 DH) Deux mille cinq cent dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (96 330,00 DH) Quatre vingt seize mille trois cent trente dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9439/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire et
des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaas des Sraghna
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 29/INV/2022

Le 14/12/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaas des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les :

Travaux de branchement en électricité des écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna, en lot unique.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00 DH) Dix Mille Dirhams. L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (403 04,00 DH) Quatre cent trois mille cent quatre Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaas des Sraghna ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
RÉGION DE CASABLANCA - SETTAT
DÉLÉGATION PROVINCIALE NOUACEUR
Avis d'annulation

Le Chef du Service Administratif et Economique du délégation de ministre de la santé et de la protection sociale à la Province NOUACEUR, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N° 10/2022 relatif à L'Achat de Matériel et Mobilier de Bureau destiné au centre de santé BARAKA relevant de la province NOUACEUR En lot unique :

Publié au journal Libération n° 9770 en date du 14/11/2022 est annulé pour raison de changement d'adresse de la délégation

N° 9441/PA



ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'Éducation Nationale

 de l'Enseignement préscolaire & de sport

 Académie Régionale d'Éducation et de Formation

 Région Marrakech-Safi

 Direction provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES
AU "RABAIS OU MAJORATION"
N° :20/S/ 2022

Le 13/12/2022 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres au "rabaïs ou majoration" de prix n° : 20/S/ 2022 concernant:

Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux de construction d'un bloc sanitaire au lycée qualifiant Moulay Ismail relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF MS, à la commune territoriale Sebti Gzoula, province Safi.	2.200,00 DH (Deux Mille Deux Cent Dirhams)	149 052,00 (Cent Quarante Neuf Mille Cinquante Deux Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- **Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .**
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N°9418/PA



ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'Éducation Nationale

 de l'Enseignement préscolaire & de sport

 Académie Régionale d'Éducation et de Formation

 Région Marrakech-Safi

 Direction provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES
AU "RABAIS OU MAJORATION"
N° :21/S/ 2022

Le 13/12/2022 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres au "rabaïs ou majoration" de prix n° : 21/S/ 2022 concernant:

Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Réalisation des ouvrages d'art pour faire face aux risques d'inondations et aux fluctuations climatiques, et aménagement des bâtiments aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de SAFI/AREF-MS, à la commune territoriale KHMIS NEGGA, Province de Safi.	12 000,00 DH (Douze Mille Dirhams)	814 440,00 (Huit Cent Quarante Mille Quatre Cent Quarante Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- **Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .**
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classification Minimale
A	A 2	S

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

N°9419/PA



ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'Éducation Nationale

 de l'Enseignement préscolaire & de sport

 Académie Régionale d'Éducation et de Formation

 Région Marrakech-Safi

 Direction provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES
AU "RABAIS OU MAJORATION"
N° : 22/S/ 2022

Le 13/12/2022 à 15 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou majoration" n° : 22/S/ 2022 concernant :

Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Travaux de remise en état des réseaux internes d'assainissement, et la démolition des espaces et locaux inutilisables ou menaçants ruine aux établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de Safi, AREF Marrakech Safi.	7 000,00 DH (Sept Mille Dirhams)	470 400,00 (Quatre Cent Soixante Dix Mille Quatre Cent Dirhams/-)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- **Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .**
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation.

N°9420/PA

ROYAUME DU MAROC
 UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
 FACULTE DES SCIENCES
 EL JADIDA

المملكة المغربية
 جامعة شوايب دوக்கالي
 كلية العلوم
 الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres selon le tableau suivant :

REF. AO	Objet	Estimation financière	Caution provisoire	Date et heure d'ouverture
AO: N°12/BFM/JS/2022	Acquisition de Matériel Informatique pour la Faculté des Sciences d'El Jadida en trois lots.	Lot 1 : Départements. 190 950,00 Cent Quarante-Vingt-Dix Mille Neuf Cent Cinquante Dirhams, toutes taxes comprises.	4 500,00 Quatre Mille Cinq Cent Dirhams.	Le Mardi 13 Décembre 2022 à partir de 10h00.
		Lot 2 : Département de Physique. 162 906,00 Cent Soixante-Deux Mille Neuf Cent Six Dirhams, toutes taxes comprises.	3 800,00 Trois Mille Huit Cent Dirhams.	
		Lot 3 : Département d'Informatique. 345 264,00 Trois Cent Quarante-Cinq Mille Deux Cent Soixante-Quatre Dirhams, toutes taxes comprises.	3 800,00 Huit Mille Dirhams.	

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à l'Avenue des Facultés, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres, le Lundi 12 Décembre 2022 avant 17 heures) contre délivrance d'un accusé de réception.

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
 ☎ 0523 34 20 03-23 25 📠 0523 34 21 87 Site web: www.fsc.acad.ma

N°9421/PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة Errachidia - Errachidia
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتكوين

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Draa-Tafilalet
DIRECTION PROVINCIALE ERRACHIDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Sur offres des prix

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, **boulevard ALALOUYIN à Errachidia**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

AOO N°	OBJET	Montant de la caution provisoire(DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC
71/2022/ERR	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE L'AREF-DT A ERRACHIDIA	2 000,00	13/12/2022 12 : 00	279.648,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, boulevard ALALOUYIN à Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- ✓ soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précité ;
- ✓ soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau des marchés
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics, conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-2 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires
- ✓ Les échantillons, exigés par le règlement de consultation, doivent être déposés au plus tard le 12/12/2022 à 16h30, dans le bureau de chef de Services des Affaires Administratives et Financières de la direction provinciale Errachidia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9422/PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة Errachidia - Errachidia
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتكوين

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Draa-Tafilalet
DIRECTION PROVINCIALE ERRACHIDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Sur offres des prix

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, **boulevard ALALOUYIN à Errachidia**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

AOO N°	OBJET	Montant de la caution provisoire(DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC
78/2022/ERR	ACQUISITION DE MATERIEL DIDACTIQUE DESTINE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE L'AREF-DT A ERRACHIDIA	1 500,00	13/12/2022 12 : 30	108.088,80

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, boulevard ALALOUYIN à Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- ✓ soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précité ;
- ✓ soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau des marchés
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics, conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-2 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les documentations techniques, exigées par le règlement de consultation, doivent être déposés au plus tard le 12/12/2022 à 16h30, dans le bureau de chef de Services des Affaires Administratives et Financières de la direction provinciale Errachidia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9423/PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة Errachidia - Errachidia
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتكوين

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Draa-Tafilalet
DIRECTION PROVINCIALE ERRACHIDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, **boulevard ALALOUYIN à Er-Rachidia**, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	objets	Montant de la caution provisoire(DHS)	QUALIFICATION ET CLASSIFICATION	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC
87/2022/ERR	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE AL ALAOUINE A LA CT CHORAFAE MDEGHRA PROVINCE ERRACHIDIA,	60 000.00	A-A2-3	13/12/2022 A 10 : 00	4 758 384,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, boulevard ALALOUYIN à Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précité ;
- soit les déposés, contre récépissé, dans le bureau des marchés
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics, conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-2 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9424/PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة Errachidia - Errachidia
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتكوين

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Draa-Tafilalet
DIRECTION PROVINCIALE ERRACHIDIA

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, **boulevard ALALOUYIN à Er-Rachidia**, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJETS	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC
88/2022/ERR	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 ESPACES D'INFORMATION ET AIDE A L'ORIENTATION AUX: LYCEE ABOUBAKR SEDIK A SAFALAT ET COLLEGE MED VI A BOUDNIB, Province Errachidia	5 000,00	13/12/2022 A 10 : 30	439 996,80
89/2022/ERR	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 09 ESPACES D'ORIENTATION ET AIDE A L'INFORMATION RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT A ERRACHIDIA	3 500,00	13/12/2022 A 11 : 00	293 481,60
90/2022/ERR	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 03 SALLES DES RESSOURCES POUR LA QUALIFICATION ET LE SOUTIEN AUX ECOLES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT A ERRACHIDIA	1 500.00	13/12/2022 A 11 : 30	104 034,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de Direction Provinciale de l'AREF-DT à Errachidia, boulevard ALALOUYIN à Errachidia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précité ;
- soit les déposés, contre récépissé, dans le bureau des marchés
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics, conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-2 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9425/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Patrimoine et des sports
A.R.E.F. Marouach Saf
Direction Provinciale de RHAMNA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والثقافة المغربية والرياضة
الجمعية المغربية للمنافسة
التجارية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX (Séance publique)

Le 13/12/2022, à 10 heures 00 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC	Moins d'ouverture
36/RH/2022/INV	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire EL IRFANE à la commune SIDI BOUATHIMANE, l'école primaire IBNOU TOFAL à la commune de BEN GUERIR et OHRADA CENTRE et LHMIZYA (S/S EL FOUKRA) à la commune JAADAT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	15 000.000Dhs (Quinze Mille Dirhams)	1 100 000,00 Dhs (Un Million Cent Mille Dirhams)	10h00min

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique et obligatoire)

N°9426/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Patrimoine et des sports
A.R.E.F. Marouach Saf
Direction Provinciale de RHAMNA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والثقافة المغربية والرياضة
الجمعية المغربية للمنافسة
التجارية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX (Séance publique)

Le 13/12/2022, à 10 heures 15 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC	Moins d'ouverture
37/RH/2022/INV	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SAINAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE ABOU BAKR ESSADIQ RELEVANT DE LA DP RHAMNA	5 000.000Dhs (Cinq Mille Dirhams)	259 930,37 Dhs (Deux cent Cinquante-Neuf Mille Neuf cent Treante Dirhams Treente-Sept Cts)	10h15min

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique et obligatoire)

N°9427/PA

MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
CERCLE DE TALIOUINE
CAIDAT D'ASKAOUEN
COMMUNE TAOUYALTE

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الجهة الإقليمية لولاية تاروجانت
البلدية
البلدية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 05 /TA/2022

Le JEUDI 22 décembre 2022 , il sera procédé au siège de la Commune TAOUYALTE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet du marché	Heure ouverture des plis	Cautionnement provisoire	L'estimation des coûts de la prestation annuelle
LOCATION SOUK HEBDOMADAIRE COMMUNAL DE TAOUYALTE. Pour l'Année 2023	11 Heure	10 000.00 Dhs	75 000.00 Dhs
LOCATION ABATTOIR COMMUNAL DE TAOUYALTE Pour l'Année 2023.	12 Heure	5 000.00 Dhs	30 000.00 Dhs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Président de la Commune TAOUYALTE ou de télécharger à partir du portail national des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune TAOUYALTE.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°349.12.2 Précité, à savoir.

1- Dossier Administratif comprenant :

- la déclaration sur l'honneur.
- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
- L'attestation du percepteur de lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an.
- l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.
- le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Photocopie de la carte d'identité nationale
- Copie du cahier des charges portant la signature du concurrent

2- Dossier Financier comprenant :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent comprenant les indications prévues dans l'article 28 du décret n° 349.12.2 précité.
- L'acte d'engagement composant l'offre proposé par le concurrent en chiffres et en lettres.
- En cas de non location des biens l'opération doit être faite le 28 décembre 2022.

TAOUYALTE Le: 16 DECEMBRE 2022.
La présidente de la Commune
N°9428/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Patrimoine et des sports
A.R.E.F. Marouach Saf
Direction Provinciale de RHAMNA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والثقافة المغربية والرياضة
الجمعية المغربية للمنافسة
التجارية

Avis d'appel d'offres ouvert N° 48IH2C/2022

(Séance publique)

Le 13 Décembre 2022 à partir de 10 h00 min, il sera procédé, à la salle de réunion de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis19, rue Tarik Ibnou Ziad, Quartier des Hôpitaux Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

« Mise à niveau de l'électricité Pour La faculté de Médecine Dentaire Casablanca » En Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service des affaires financières de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée, il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 20 000.00 Dhs
- L'estimation relative à l'AO N° 48IH2C/2022: 1 805 820.00 Dhs. TTC

Le détail de l'estimation figure dans l'annexe joint au dossier de l'appel d'offres

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualifications exigées suivants

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J	3	J.5

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès de service des affaires financières de Présidence de l'université Hassan II de Casablanca à l'adresse à l'adresse sus indiquée jusqu'au jour ouvrable précédant le jour d'ouverture des plis ;
- Soit déposés contre récépissé à la présidence de l'université Hassan II de Casablanca Sise 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Mers Sultan, Casablanca le jour de l'ouverture des plis /Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis par voie électronique dans le portail des marchés publics.

N°9429/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 105/2022/INDH/PAZ

Le 14 Décembre 2022 à 10 heures : Il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux pour : La création de 130 unités préscolaires au niveau des Communes territoriales relevant de la Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq mille cinq cent dirhams, 00 Cts (5.500,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent soixante et onze mille quatre cent quarante dirhams, 00 Cts (271.440,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
 - ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
 - ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre : une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ	CQ.1	3
EG	EG.1	4

N°9430/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR / PROVINCE DE TAROUDANNT
COMMUNE URBAINE D'AOULOZ

Avis D'appel D'offres Ouvert
N°:10 /2022

Il sera procédé en séance publique, à la salle des réunions au siège de la C.t d'Aoulouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ; suivent les données mentionnées au tableau ci dessous :

N° d'appel D'offres	Objet d'appel D'offres	Caution Provisoire En Dhs	L'estimation De cout de Location en Dhs Par mois	Date D'ouverture Des plis
10/2022	Location du souk hebdomadaire	100 000,00 Dhs	80000,00 Dhs	14/12/2022 A 11 :00 h

- le titulaire du marché s'engage à se conformer au dispositions du contrat d'affermage.
- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service patrimoine communal de la commune d'aoulouz , il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
- Les dossiers de participation peut être retirés ou déposés conformément au cahier des charges et règlement de consultation.
- Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du règlement de consultation.

N°9432/PA



AVIS MODIFICATIF 02

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun porte à la connaissance du public, conformément à l'article 19 du Décret n° 2-12-349 relatif aux Marchés Publics que les Appels d'offres ouverts publiés dans les journaux : LIBÉRATION n° 9752 Parus le 05-06 Novembre 2022 et l'avis modificatif 01 paru dans le même journal n° 9767 du 10 Novembre 2022 et RESSALAT AL OAMA n° 12276 parus le 05-06 Novembre 2022 et l'avis modificatif 01 paru dans le même journal n° 12280 du 10 Novembre 2022 ont connu les modifications suivantes :

1- ESTIMATIONS TTC EN DHS

N° AN	OBJET	ESTIMATIONS PROVISOIRES EN DHS	DE QUALIFICATION	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
30/00/EN/2022	ACHAT DE MATIERES D'EMBOISSONNEMENT DESTINE AU DE CENTRE 2000 CHANGER DES BOUTONS RELIANT DE DP TANTAN/REF GEN	4 000,00 Quatre Mille Dirhams et 00 Cts	---	149 950,00 dhs Cent Quarante-Neuf Mille Neuf Cent Cinquante-Sept Dirhams, 00 Centimes Au lieu de 187 790,00 dhs Cent Sept Mille Sept Cent Dirhams, 00 Centimes	20/12/2022 à 12 H 00 min
31/00/EN/2022	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN DESTINE AU LIEUX COLLEGE EL TAHERA ALGHERIA RELIANT DE DP TANTAN/REF GEN	4 000,00 Quatre Mille Dirhams et 00 Cts	---	199 992,00 dhs Cent Quarante-Neuf Mille Neuf Cent Quarante-Neuf Dirhams, 00 Centimes Au lieu de 141 080,00 dhs Cent Quarante-Cinq Mille Six Cent Quarante-Trois Dirhams, 00 Centimes	20/12/2022 à 12 H 00 min

N°9433/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANNT
CIADAT ASKAOUNE
COMMUNE TAOUVALTE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

LE 20 décembre 2022 à 11h00mn, il sera procédé, à la salle des réunions au siège de la commune l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix suivante :

N° du marché	Objet du marché	Heures du marchés	Caution provisoire	Estimation
01/TA/2022	CONSTRUCTION DES RESERVOIRS SEMI ENTERRE DE 20M3 AUX DOUARS : IKOUCHOUDEN, TEGGI IGOMBIANE, ID AOUNGHARE, AIT MELLOUL, TAGHGHBOUCHETE ET AMZAOUROU A LA CT TAOUVALTE	11H 00	20 000,00	699576,00
02/TA/2022	TRAVAUX D'EQUIPEMENT DES PUIS PAR LES PANNEAUX SOLAIRE DES DOUARS : AIT MELOULE - ID MANDI -AIT HIMMIBEDRANE-ID ALI OUBAMOU A LA CT TAOUVALTE, LA PROVINCE DE TAROUDANT	12 H 00	20 000,00	300 000,00
03/TA/2022	REALISATION DES FORAGES DES PUIS DES DOUARS : BEBALENE-AMZAOUROU, IGEMBRANE-SOUK TAOUVALTE- AIT AMMOU, A LA CT TAOUVALTE, LA PROVINCE DE TAROUDANT	13 H 00	20 000,00	310 000,00
04/TA/2022	TRAVAUX DES CLOTURES EN GRILLAGE DES CIMETIERES DES DOUARS : ASLOUNE-ANROZZE-TAGOURTE-WAWEZGIGARTE-TEZODENT-LALATE NOUGNARE, A LA CT TAOUVALTE, LA PROVINCE DE TAROUDANT	14 H00	20 000,00	284050,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8joumada I^{er} 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service marche à la commune TAOUVALTE
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par la participation électronique via le portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

N°9431/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de sidi Ifni
Commune de sidi Ifni

Avis d'Appel d'offres ouvert sur offre de prix
N° 05/2022/BC
(Séance Publique)

Le: 15 Décembre 2022 à 11h00mn, Il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction des accès menant à la plage de Sidi Ifni (Phare et Casabania) sur 1200ml (3^{ème} Tranche).**

- ✓ Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : **60 000.00 (Soixante Mille dirhams).**
- ✓ L'Estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **6 056 730 ,60 DH (six millions cinquante six mille sept cent trente dirhams et soixante centimes).**

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune de Sidi Ifni, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

- Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B5 (Assises non traitées et enduits superficiels)	3

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

Le Président de la Commune:

N°9434/PA

إعلان عن تنظيم مباراة مشتركة للتوظيف في درجة مهندس الدولة من الدرجة الأولى لفائدة مجالس الاقاليم التابعة لجهة بني ملال خنيفرة

المملكة المغربية
وزارة المهادنة
ولاية جهة بني ملال خنيفرة
عمالة إقليم بني ملال
الكتابة العامة
قسم الجماعات الترابية

قرار رقم 625 بتاريخ 15 نونبر 2022 حول تنظيم مباراة مشتركة للتوظيف في درجة مهندس دولة من الدرجة الأولى لفائدة مجالس الاقاليم التابعة لجهة بني ملال خنيفرة

المملكة المغربية
وزارة المهادنة
ولاية جهة بني ملال خنيفرة
عمالة إقليم بني ملال
الكتابة العامة
قسم الجماعات الترابية

تنظم بالمجالس الإقليمية التابعة لجهة بني ملال خنيفرة مباراة مشتركة للتوظيف في درجة مهندس الدولة من الدرجة الأولى في التخصصات المبينة في الجدول أسفله، وذلك يوم السبت 10 نونبر 2022 على الساعة التاسعة صباحا (09 صباحا) بالمركز التي سيعلن عنها عند نشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة.

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 7 يوليوز 2015 بتفويض القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بمصالحات والاقليم
وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية، كما وقع تغييره وتتميمه
وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.06 الصادر في 7 ذى الحجة 1377 (25 يونيو 1958) بشأن زجر الدفاع في الانتدابات والمباريات العمومية
وعلى مرسوم رقم 2.11.471 بتاريخ 15 من شوال 1432 (14 سبتمبر 2011) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة المهندسين والمهندسين المعماريين المشتركة بين الوزارات
وعلى المرسوم الملكي رقم 401-67 بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم شروط المباريات والانتدابات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات مناصب الإشارات العمومية
وعلى المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 28 من ذى الحجة 1432 (25 نونبر 2011) بتحديد شروط وكيفية تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية كما وقع تغييره وتتميمه
وعلى المرسوم رقم 2.12.90 الصادر بتاريخ 8 جمادى الأولى 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات بموجب الأنظمة الأساسية
وعلى المرسوم رقم 2.17.451 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نونبر 2017) بتنظيم نظام المحاسبة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات
وعلى المرسوم رقم 2.64.389 بتاريخ 10 ربيع الثاني 1384 (19 غشت 1964) بتحديد النظام المتعلق بولوج مناصب الإشارات العمومية المتعلقة بها للموظفين
وعلى المرسوم رقم 2.01.96 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط الاحتفاظ في مصالح الإشارات التابعة للدولة والمؤسسات العامة والجماعات العمومية بالمناصب للمكاتب والمكاتبين
وعلى المرسوم رقم 2.01.94 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط استقالة مكاتب الأمانة من الوظيفة لولوج المناصب العامة بإشارات الدولة والمؤسسات العامة والجماعات العمومية
وعلى قرار وزير الأول رقم 3.130.00 الصادر في 7 ربيع الآخر 1421 (10 يوليوز 2000) بتحديد قائمة المناصب الممكن استعادها إلى الأشخاص المعاقين بالأولوية وكذا نسبة الترقية لهذه المناصب بإشارات الدولة والهيئات التابعة لها
وعلى المرسوم رقم 2.92.231 الصادر في 7 من القعدة 1413 (29 أبريل 1993) بإعفاء الموظفين من شرط السن المطلوب لتطبيق توظيفهم في إطار جديد من إطار الدولة
وعلى مرسوم بقانون رقم 2.20.292 يتعلق بتنظيم أحكام خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها
وعلى قرار وزير الداخلية رقم 1.7437 الصادر في 27 من رجب 1437 (5 ماي 2016) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج مباريات التوظيف في المناصب العمومية بالجماعات الترابية، كما تم تغييره وتتميمه بموجب القرار الوزاري عدد 3293/20 بتاريخ 30 نونبر 2020
وعلى مرسوم السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 المتعلق باستئناف تنظيم مباريات التوظيف والانتدابات للكفاءة المهنية
وعلى مرسوم السيد وزير الداخلية عدد 1.945 بتاريخ 29 شتنبر 2022 حول تنظيم مباريات التوظيف بمجالس المصالح والاقليم
وعلى مرسوم السيد وزير الداخلية عدد 8329 - (بتاريخ 09 نونبر 2022) حول تنظيم مباريات مشتركة للتوظيف بمجالس المصالح والاقليم

التخصص	الهندسة المدنية	الهندسة القروية	عدد المناصب
بني ملال	-	-	-
أزيلال	-	-	-
الظهير بضمح	2	-	2
خريبكة	-	-	-
خنيفرة	1	-	1

مركز المباراة:

تعري المبردة المذكورة بالمركز التي سيعلن عنها عند نشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة

شروط الترشح:

فتح المباراة في وجه المترشحات والمترشحين المستوفين للشروط التالية:
أن يكون المترشح من جنسية مغربية
أن يتبع بالمقرب الوطنية، وأن تكون له القدرة العظيمة والبدنية لممارسة الوظيفة العمومية
أن يبلغ من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر في فتح باب من السنة العادية
أن يكون حاصلا على دبلوم شهادة مهندس الدولة المتضمنة من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المعتمدة لتسليمها، أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة بقرار الوزير المكلف بتحديد القطاعات العامة خلتا لمقتضيات المرسوم رقم 12-900 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012)
ولا يعتد بشهادة النجاح، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب
كما يمكن أن يكون المترشح من جنسية مغربية أو مغرب الأصل أو عسكري قديم أو محارب قديم، فليقدم عليهم من طريق الإشارات المكلفة بتسيير شؤونهم
توضيح الاختصاصات:

تشتمل المباراة على الاختبار الكتابي أو الشفوي أو تطبيقي واحد لاختبار كفاية واحد لتطبيقا لمرسوم رئيس الحكومة رقم 16/2020 - تعدد منها وما يعاملها كالتالي:

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعامل
الاختبار الكتابي	موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	ثلاث (3) ساعات	3
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع واختصاصا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح في ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المرشحة في بنسبتها	ثلاثون (30) دقيقة	3

يتم عن الاختبار الكتابي لفئة عديدة تتراوح ما بين 0 و20، وتعتبر القياسية كل لفئة أسوي أو أقل من 05 من 20. يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون والحاصلون على معدل لا يقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي. الحاصلون على لفئة القياسية

تتمتع لجنة المباراة لائحة المترشحين الناجمين. في حدود عدد المناصب المتوفرة بالبنسبة واللائحة الانتظار مرتين حسب الاستحقاق. من بين المترشحين الحاصلين على معدل عام لا يقل عن 10 من 20، الحاصلون على لفئة القياسية

طريقة الترشح:

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

إيداع ملف الترشح:

تودع ملفات الترشح بملء الصبغ بالمجلس الإقليمي الذي تختاره المترشحة أو المترشح لاجتياز المباراة حسب التخصص المطلوب المشار إليه بالجدول أعلاه، مقابل وصل بالاستلام، وتلك خلال أوقات العمل بالإشارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا القرار إلى غاية يوم 02 نونبر 2022 وهو أواخر أجل القبول وإيداع الترشيحات.

تحدد عناوين مقرات إيداع ملفات الترشح كما يلي:

- مقر إدارة مجلس إقليم بني ملال؛
- مقر إدارة مجلس إقليم أزيلال؛
- مقر إدارة مجلس إقليم بضمح؛
- مقر إدارة مجلس إقليم خريبكة؛
- مقر إدارة مجلس إقليم خنيفرة؛

وسيم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل المحددة أعلاه.

تتكون الملف من الوثائق التالية:

- ملف الترشح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه الدائم وتوقيمه ورقم هاتفه وبريده الإلكتروني
- نسخة من دبلوم مهندس الدولة أو شهادة مهندس الدولة المتضمنة من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المعتمدة لتسليمها، أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة بقرار الوزير المكلف بتحديد القطاعات العامة خلتا لمقتضيات المرسوم رقم 12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012) ولا يعتد بشهادة النجاح، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب
- نسخة من قرار المحكمة الخيرية بالقبول بالشهادة الأجنبية
- بالبنسبة للتسليمات والشهادات التي لا تتضمن التخصص فمعين أن ترفق وجوبا بشهادة مسلمة من المؤسسة الجامعية للشهادة بشر فيها إلى التخصص بكل وضوح
- بالبنسبة للشهادات المعجزة بلفة غير العربية أو الفرنسية، فمعين إرفاقها وجوبا بالترجمة إلى إحدى اللغتين
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية؛
- صورة ذاتية للمترشح تحمل صورة حديثة؛
- ترخيص من الإدارة المشغلة لاجتياز المباراة بالبنسبة للمترشحين الذين يعملون صفة موظف، تحت طائلة رفضه من الخلف من الثلاثة النهائية للتقديم؛
- نسخة من الشهادة التي تثبت صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم (بالبنسبة للمترشحين على هذه الصفة)؛
- شهادة التسجيل في لوائح الأشخاص في وضعية إعاقة (بالبنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة)؛
- كل وثيقة تثبت توفر المترشح أو المترشحة على الكفاءات والمهارات المهنية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوب شغلها، عند الاقتضاء
- خلاصة على الوثائق المطلوبة، فإن المترشحين الناجمين بصفة نهائية في هذه المباراة، ملزمين بتقديم ملفاتهم بالوثائق اللازمة المطلوبة لتطبيق الكفاءة بالوظيفة العمومية، وبحضار الدبلوم أو الشهادة الأصلية وتقييم نسخها منها مطابقة لأصل تحت طائلة عدم القبول
- إذا كانت بتجانس كذلك من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مترشحا سبق أن أعلن عن تعلقه لا يتوفر على واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة أو لم يبال بتسليمه طبق الأصل من الشهادة أو الوثيقة، سيتم تعويضه بالترتيب، وبموجب الاستحقاق بمترشح أو مترشح آخر مستوف على لائحة الانتظار بتسوي في هذه الشروط
- وسيم نشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي.

www.emploi-public.ma وعلى بوابه المديرية العامة للجماعات الترابية. www.collectivités-territoriales.ma وعلى البوابات الإلكترونية للمجالس الإقليمية

www.emploi-public.ma وعلى بوابه المديرية العامة للجماعات الترابية. www.collectivités-territoriales.ma وعلى البوابات الإلكترونية للمجالس الإقليمية

رئيس المجلس الإقليمي لبني ملال رئيس المجلس الإقليمي لخريبكة

رئيس المجلس الإقليمي لتغلبت بن صالح رئيس المجلس الإقليمي لأزيلال

رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة

يقرر ما يلي:

- تعري مباراة مشتركة للتوظيف في درجة مهندس الدولة من الدرجة الأولى في التخصصات المبينة في الجدول أسفله، وذلك يوم السبت 10 نونبر 2022 على الساعة التاسعة صباحا بالمركز التي سيعلن عنها عند نشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة.
- يحدد عدد المناصب المتوفرة بالبنسبة حسب التخصصات المطلوبة والمجالس الإقليمية المعنية وفق الجدول أسفله:

التخصص	الهندسة المدنية	الهندسة القروية	عدد المناصب
بني ملال	-	-	-
أزيلال	-	-	-
الظهير بضمح	2	-	2
خريبكة	-	-	-
خنيفرة	1	-	1

المادة الثانية:

- يشارك في المباراة المترشحون ون من الجنسية المغربية البالغون من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة العادية، والحاصلون على شهادة مهندس الدولة المتضمنة من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المعتمدة لتسليمها، أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة بقرار الوزير المكلف بتحديد القطاعات العامة خلتا لمقتضيات المرسوم المشار إليه أعلاه ورقم 12-90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012)
- ولا يعتد بشهادة النجاح، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب
- ويحدد عدد المناصب المتوفرة بالبنسبة حسب الجدول أعلاه، وتخصص نسبة 25% من هذه المناصب لفائدة الأشخاص المتفرجين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو 7 %إلها لفائدة الأشخاص المعاقين لتطبيق معاق مسلمة طبقا لأحكام المادة 8 من المرسوم رقم 2.97.218 الصادر في 18 شعبان 1418 الموافق ل 19 شتنبر 1997، وتحتفظ على صعيد كل مجلس إقليمي على حدة

المادة الثالثة:

- ينشر هذا القرار بجردين وطنيتين وعلى موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بوابه المديرية العامة للجماعات الترابية www.collectivités-territoriales.ma وعلى البوابات الإلكترونية للمجالس الإقليمية المعنية، عند توفرها،
- المادة الرابعة:
- تودع ملفات الترشح بملء الصبغ بالمجلس الإقليمي الذي تختاره المترشحة أو المترشح لاجتياز المباراة حسب التخصص المطلوب المشار إليه بالجدول أعلاه، مقابل وصل بالاستلام، وتلك خلال أوقات العمل بالإشارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا القرار إلى غاية يوم 02 نونبر 2022 وهو أواخر أجل القبول وإيداع الترشيحات.
- وسيم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل.
- وسيم تعيين المترشحين الناجمين بالمجالس الإقليمية حسب ترتيبهم في نتائج الاختبارات.
- وسينشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بوابه المديرية العامة للجماعات الترابية www.collectivités-territoriales.ma وعلى البوابات الإلكترونية للمجالس الإقليمية المعنية، عند توفرها، ويعد هذا النشر بمثابة استعادها للمترشحات والمترشحين لاجتياز الاختبار.

رئيس المجلس الإقليمي لبني ملال رئيس المجلس الإقليمي لخريبكة

رئيس المجلس الإقليمي لتغلبت بن صالح رئيس المجلس الإقليمي لأزيلال

رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إدارة جهة بني ملال خنيفرة
مجلس جهة بني ملال خنيفرة
المجلس الجهوي
قسم الجماعات الترابية

قرار رقم 626 بتاريخ 15 نونبر 2022
حول تنظيم مباراة مشتركة للتوظيف في درجة
تقتضي من الدرجة الرابعة
لفائدة مجالس الأقاليم التابعة لجهة بني ملال خنيفرة

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 7 نونبر 2015 بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالمحالات والأقاليم، وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمقتضى النظام الأساسي العام لتوظيفة العمومية، كما وقع تغييره وتتميمه، وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.006 الصادر في 7 نونبر 1958 بشأن إرجع الخداع في الامتحانات والموافقات العمومية، وعلى الظهير الشريف رقم 2.77.738 الصادر في 13 من شوال 1497 (22 شتنبر 1977) بمقتضى النظام الأساسي لموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه، وعلى مرسوم رقم 2.11.471-11 بتاريخ 15 من شوال 1432 (14 سبتمبر 2011) بشأن النظام الأساسي الخاص بمهنة المحاسبين والمحاسبين المعتمدين المشتركين بين الوزارات، وعلى المرسوم الملكي رقم 401-67 تاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم نظام عمل الإدارات والأقسام التابعة للجماعات، وعلى المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بمهنة المحاسبين المشتركين بين الوزارات، وعلى المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 28 ذي الحجة 1432 (25 نونبر 2011) بتحديد شروط ومكافآت تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية، وعلى المرسوم رقم 2.12.90 الصادر بتاريخ 8 جمادى الأولى 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالتهنئات المطلوبة لولوج مختلف الترتيبات بموجب الأنظمة الأساسية، وعلى المرسوم رقم 2.17.451 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نوفمبر 2017) بتنظيم للمحاسبة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات، وعلى المرسوم رقم 2.64.389 بتاريخ 10 ربيع الثاني 1384 (8 غشت 1964) بتحديد النظام المتعلق بولوج مناصب الإدارات العمومية المحظوظ بها المتقاربين، وعلى المرسوم رقم 2.01.96 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط الاحتفاظ في مناصب الإدارات التابعة للدولة والمؤسسات العامة والجماعات العمومية بمناصب للقضاء العسكريين وقضاء المحاربين، وعلى المرسوم رقم 2.01.94 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط استقالة مكفولي الأمانة من الأمانة لوج المناصب العامة بإدارات الدولة والمؤسسات العامة والجماعات العمومية، وعلى قرار الوزير الأول رقم 3.130.00 الصادر في 7 ربيع الآخر 1421 (10 يوليو 2000) بتحديد قائمة المناصب الممكن استنادها إلى الأشخاص المعاقين بالأولوية وكذا القسمة العادية لهذه المناصب بإدارات الدولة والهيئات التابعة لها، وعلى المرسوم رقم 2.92-231 الصادر في 7 ذي القعدة 1413 (29 أبريل 1993) بإعطاء الموظفين من شرط السن المتأخرين نظاما لتوظيفهم في إطار جديد من أطر الدولة، وعلى مرسوم رقم 2.20.292 يتعلق بتنظيم خاصة بمهنة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها، وعلى قرار وزير الداخلية رقم 1360.15 الصادر في 27 من رجب 1437 (5 ماي 2016) بتحديد شروط وإجراءات برامج مباريات التوظيف في المناصب العمومية للجماعات الترابية، كما تم تغييره وتتميمه بموجب القرار الوزاري عدد 3293.20 بتاريخ 30 دجنبر 2020، وعلى منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 المتعلق باستئناف تنظيم مباريات التوظيف والامتحانات الكتابية للمهنيين، وعلى منشور رئيس الحكومة رقم 14/2012 بتاريخ 19 يونيو 2012 حول تغيير مباريات التوظيف في المناصب العمومية، وعلى منشور السيد وزير الداخلية عدد 1945-29 بتاريخ 29 شتنبر 2022 حول تنظيم مباريات التوظيف بمجالس المحالات والأقاليم، وعلى منشور السيد وزير الداخلية عدد 8329 -D بتاريخ 09 نونبر 2022 حول تنظيم مباريات مشتركة للتوظيف بمجالس المحالات والأقاليم.

يقرر ما يلي:

المادة الأولى:
تجرى مباراة مشتركة للتوظيف في درجة تقتضي من الدرجة الرابعة في التخصصات المهنية في الجدول أسفله، وذلك يوم السبت 10 دجنبر 2022 على الساعة التاسعة صباحا بمركز التي سيعلن عنها. عدد نشر لائحة المترشحين والمترشحات المعقولين لاجتياز المباراة.

ويحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها حسب التخصصات المطلوبة والمجالس الإقليمية المعنية وفق الجدول أسفله:

التخصص	الهندسة المدنية	تقتضي في الصيانة والدعم في المعلومات والشبكات	سقالة البنايات الأنتالغ الكبرى والميكانيك وكهرباء السيارات (مع رخصة السقالة من نوع C أو D)	المجلس الإقليمي	بني ملال	آزيلال	تظهير بصالح	خريبكة	خنيفرة
عدد المناصب	1	1	-	2	7	4	-	-	-

المادة الثانية:

يتأهل في المباراة المترشحون من الجنسية المغربية البالغون من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فتح بابو السنة الجارية. ويمكن تحديد عدد السن الأعلى لفترة تعامل لأجل الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل القاعد دون أن يتجاوز 45 سنة والحاصلون على تعليم التقي المسلم من طرف إختصاصات التكوين المهني المحدثة طبقا للرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987، بتنظيم نظام عمومي لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحدثة قانونا طبقا للمقتضيات المعمول بها رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012. ويتأهل المترشحون على رخصة السقالة من نوع C أو D (بالنسبة للتقنيين في تخصص سقالة العربات والبنايات الأنتالغ الكبرى) وكذا بالنسبة لميكانيك وكهرباء السيارات. ولا يعد شهادة التخرج، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب. ويحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها حسب الجدول أعلاه، وتخصص نسبة 25% من هذه المناصب لفائدة الأشخاص المتقاربين على صفة مقارب أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو 7 %منها لفائدة الأشخاص المعاقين لمطابقة شخص معاق مساهمة طبقا لأحكام المادة 8 من المرسوم رقم 2.97.218 الصادر في 18 شعبان 1418 الموافق لـ 19 شتنبر 1997، وتحتسب على صعيد كل مجلس إقليمي على حدة.

المادة الثالثة:

يأثر هذا القرار بمرتين ومئتين وعلى موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بوابة المديرية العامة للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.ma على الوابث الإلكتروني للجماعات الإقليمية المعنية، عند توفرها.

المادة الرابعة:
تودع ملفات الترشيح بمكتب المسبب بالمجلس الإقليمي الذي تختاره المترشحة أو المترشح لاجتياز المباراة حسب التخصص المطلوب المشار إليه بالجدول أعلاه، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا القرار إلى غاية يوم 02 دجنبر 2022 وهو أفسر أجل قبول وإيداع الترشيحات. وسيتم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل. وسيتم تعيين المترشحين الناجحين بالمجالس الإقليمية حسب ترتيبهم في نتائج الاختبارات. ويقتضى لائحة المترشحين والمترشحات المعقولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بوابة المديرية العامة للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.ma على الوابث الإلكتروني للمجالس الإقليمية المعنية، عند توفرها، وبعد هذا النشر بمثابة استعانة المترشحة أو المترشح بجناب الاختبار.

رئيس المجلس الإقليمي لبني ملال

رئيس المجلس الإقليمي لخريبكة

رئيس المجلس الإقليمي للقبلي بن صالح

رئيس المجلس الإقليمي لآزيلال

رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إدارة جهة بني ملال خنيفرة
المجلس الجهوي
قسم الجماعات الترابية

إعلان عن تنظيم مباراة مشتركة للتوظيف في درجة
تقتضي من الدرجة الرابعة
لفائدة مجالس الأقاليم التابعة لجهة بني ملال خنيفرة

تنظم بالمجالس الإقليمية التابعة لجهة بني ملال خنيفرة مباراة مشتركة للتوظيف في درجة تقتضي من الدرجة الرابعة في التخصصات المهنية في الجدول أسفله، وذلك يوم السبت 10 دجنبر 2022 على الساعة التاسعة صباحا (09 صباحا) بالمركز التي سيعلن عنها عدد نشر لائحة المترشحين والمترشحات المعقولين لاجتياز المباراة.

تقتضي من الدرجة الرابعة - يتلوه التقي في التخصصات التالية:

التخصص	الهندسة المدنية	تقتضي في الصيانة والدعم في المعلومات والشبكات	سقالة البنايات الأنتالغ الكبرى والميكانيك وكهرباء السيارات (مع رخصة السقالة من نوع C أو D)	المجلس الإقليمي	بني ملال	آزيلال	تظهير بصالح	خريبكة	خنيفرة
عدد المناصب	1	1	-	2	7	4	-	-	-

تجرى المباراة المذكورة بمركز التي سيعلن عنها عدد نشر لائحة المترشحين والمترشحات المعقولين لاجتياز المباراة.

شروط الترشيح:

يقتضي المترشحون في هذه المباراة أن يكونوا من جنسية مغربية، وأن يتمتعوا بالحق الوطني، وأن تكون له القدرة العقلية والجسدية لممارسة الوظيفة العمومية، وأن يبلغ من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فتح بابو من سنة الجارية. ويمكن تحديد عدد السن الأعلى لفترة تعامل فترة الحد الأدنى والحد الأقصى الممكن تصحيحها لأجل القاعد دون أن يتجاوز 45 سنة. أن يكون حاصل على تعليم التقي المسلم من طرف إختصاصات التكوين المهني المحدثة طبقا للرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987، بتنظيم نظام عمومي لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحدثة قانونا طبقا للمقتضيات المعمول بها رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012. ولا يعد شهادة التخرج، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب. كما يتعين على المترشحين الذين يحملون صفة مقارب أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم تقديم ملفاتهم عن طريق الإدارات المعنية بشؤونهم.

نوعية الاختبارات:

تتضمن المباراة على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي واحد وتقييم واحد لتقييما للتطور رئيس الحكومة رقم 16/2020، تحدد منها ومعامليتها كالتالي:

نوع الاختبار	الموضوع	المدّة	المتعلم
الاختبار الكتابي	موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية	ثلاث (3) ساعات	3
الاختبار الشفوي أو التطبيقي	يتعلق بموضوع واحد وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح في معارضة المهتم المرتبطة بالترجة المتبارى بشأنها	ثلاثون (30) دقيقة	3

يتمتع من الاختبار الكتابي لقطعة عدنية تتراوح ما بين 0 و 20، وتعتبر الفاصلة كل لقطعة تساوي أو أقل من 05 من 20. يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحين المصنفين على معدل لا يقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي، دون الحصول على لقطعة الفاصلة. يتمسرح لاجتياز المباراة لائحة المترشحين الناجحين، في حدود عدد المناصب المتبارى بشأنها. ولإعادة الانتظار، مرتين حسب الاستحقاق من بين المترشحين المعاقين على معدل عام لا يقل عن 10 من 20، دون الحصول على لقطعة الفاصلة.

طريقة الترشيح:

يتم الترشيح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

إيداع ملف الترشيح:

تودع ملفات الترشيح بمكتب المسبب بالمجلس الإقليمي الذي تختاره المترشحة أو المترشح لاجتياز المباراة حسب التخصص المطلوب المشار إليه بالجدول أعلاه، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا القرار إلى غاية يوم 02 دجنبر 2022 وهو أفسر أجل قبول وإيداع الترشيحات. وتحدد عدد ملفات الترشيح كما يلي:

- مقر إدارة مجلس إقليم بني ملال،
- مقر إدارة مجلس إقليم آزيلال،
- مقر إدارة مجلس إقليم بصالح،
- مقر إدارة مجلس إقليم خريبكة،
- مقر إدارة مجلس إقليم خنيفرة،

يتمتع من الوثائق المطلوبة:

يطلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف بين في الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه الدائم وتوقيعه ورقم هاتفه وبريده الإلكتروني نسخة من دبلوم التقي في التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المعادلة قانونا بقرا السلطة الحكومية المكلفة بتوظيفة العمومية، أو المعارف بمعدلاتها لهذه الشهادة طبقا للمقتضيات المعمول بها رقم 1433-12-98 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012). ولا يعد شهادة التخرج، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب.

- نسخة من رخصة السقالة من نوع C أو D (بالنسبة للتقنيين في تخصص سقالة العربات والبنايات الأنتالغ الكبرى)
- صورة ذاتية للمترشح تحمل سمورة حديثة
- ترخيص من الإدارة المختصة لاجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الذين يحملون صفة مقارب، تمت مصادقة الرخص أو حذف من اللائحة النهائية للتعيين.
- نسخة من الشهادة التي تثبت صفة مقارب أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم (بالنسبة للمتقاربين على هذه الصفة)
- شهادة التسجيل في نوع الأشخاص في وضعية إعاقة (بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة)
- كل وثيقة تثبت توفر المترشحة أو المترشح على الكفاءات والمهارات التقنية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوبة لشغلها، عند الاقتضاء، علاوة على الوثائق المطلوبة، فإن المترشحين الناجحين بصفة نهائية في هذه المباراة، ملزمين بتقديم ملفاتهم الإدارية المطلوبة نظائرا لتعيين الوظيفة العمومية، ويحضر الدبلوم أو الشهادة الأصلية وتقييم تسخين منها معقولة للأصل تحت طائلة عدم القبول.
- إذا كانت معنوية التلك من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مترشحا سبق أن أعلن عن تعامله لا يتوفر على واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة أو لم يبل بصفة طبق الأصل من الشهادة أو الدبلوم، فسيتم تعويضه (بالتربيط وحسب الاستحقاق) بمترشح آخر مسبق في لائحة الانتظار يتولى هذه الشروط.

وسيمت نشر لائحة المترشحات والمترشحين المعقولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي:

www.emploi-public.ma وعلى بوابة المديرية العامة للجماعات الترابية: www.collectivites-territoriales.ma على الوابث الإلكتروني للمجالس الإقليمية المعنية، عند توفرها، وبعد هذا النشر بمثابة استعانة المترشحة أو المترشح بجناب الاختبار.

رئيس المجلس الإقليمي لبني ملال

رئيس المجلس الإقليمي لآزيلال

رئيس المجلس الإقليمي للقبلي بن صالح

رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة

إعلان عن تنظيم مباراة مشتركة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة لفائدة مجالس الأقاليم التابعة لجهة بني ملال خنيفرة

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة بني ملال خنيفرة
عدة إقليم بني ملال
الثقافة العامة
قسم الجماعات الترابية

قرار رقم 627 بتاريخ 15 نونبر 2022 حول تنظيم مباراة مشتركة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة لفائدة مجالس الأقاليم التابعة لجهة بني ملال خنيفرة

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة بني ملال خنيفرة
عدة إقليم بني ملال
الثقافة العامة
قسم الجماعات الترابية

تتم بالمجالس الإقليمية التابعة لجهة بني ملال خنيفرة مباراة مشتركة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة التخصصات المبينة في الجدول أسفله، وذلك يوم السبت 10 دجنبر 2022 على الساعة التاسعة صباحاً (09 صباحاً) بالمركز التي سيعمل عليها عند نشر لائحة المترشحات والمترشحين القانونين لاجتياز المباراة.

بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 7 يوليوز 2015 بتفويض القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالمعاملات والإقليم وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شجان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للتوظيف العمومية، كما وقع تغييره وتتميمه، وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.06 الصادر في 7 نونبر 1377 (25 يونيو 1958) بشأن زجر الخداع في المتاحقات والمباريات العمومية، وعلى مرسوم رقم 2.11.471 بتاريخ 15 من شوال 1432 (14 سبتمبر 2011) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة المهندسين والمهندسين المعماريين المشتركة بين الوزارات، وعلى المرسوم الملكي رقم 401-67 بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم عام للمباريات والمتاحقات الخاصة بولوج أسلاك وترجمان مناصب الإدارات العمومية، وعلى مرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بجهة التقنيين المشتركة بين الوزارات، وعلى المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 28 ذي الحجة 1432 (25 يونيو 2011) بتحديد شروط وكيفية تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية كما وقع تغييره وتتميمه، وعلى المرسوم رقم 2.12.90 الصادر بتاريخ 8 جمادى الأولى 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الترجمات بموجب الأنظمة الأساسية، وعلى المرسوم رقم 2.17.451 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نوفمبر 2017) بتنظيم للمعالجة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات، وعلى المرسوم رقم 2.64.389 بتاريخ 10 ربيع الثاني 1384 (19 غشت 1964) بتحديد النظام المتعلق بولوج مناصب الإدارات العمومية المتعلقة بها للتعاون، وعلى المرسوم رقم 2.01.96 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط الاحتفاظ في مناصب الإدارات التابعة للدولة والهيئات العمومية والمناصب المتكافئة للمناصب العسكرية وقضاء المحاربيين، وعلى المرسوم رقم 2.01.94 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط استعادة مكافئ الأجر من السابقة لولوج المناصب العامة بإشارات الدولة والهيئات العمومية والمناصب العامة، وعلى قرار وزير الأول رقم 3.130.00 الصادر في 7 ربيع الآخر 1421 (10 يونيو 2000) بتحديد قيمة المناصب الممكن استعادتها إلى الأشخاص المعاقين بالإلزامية وكذا التسمية المأثورة لهذه المناصب بإشارات الدولة والهيئات التابعة لها، وعلى المرسوم رقم 2.92.231 الصادر في 7 ذي القعدة 1413 (29 أبريل 1993) بإعادة الموظفين من شرط السن المطلوب نقلياً للتوظيف في إطار جديد من أطر الدولة، وعلى مرسوم بتكون رقم 2.20.292 يتعلق بتنظيم خاصة بحالة الطوارئ الصحية وإجراءات الإعلان عنها، وعلى قرار وزير الداخلية رقم 1360.6 الصادر في 27 من رجب 1437 (5 ماي 2016) بتحديد شروط وإجراءات وبرامج مباريات التوظيف في المناصب العمومية بالجماعات الترابية، كما تم تغييره وتتميمه بموجب القرار الوزاري عدد 3293.20 بتاريخ 30 دجنبر 2020، وعلى منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 المتعلق باستئناف تنظيم مباريات التوظيف والمتاحقات الخاصة بجهة بني ملال، وعلى منشور السيد وزير الداخلية رقم 14/2012 بتاريخ 19 يونيو 2012 حول تغيير مباريات التوظيف في المناصب العمومية، وعلى منشور السيد وزير الداخلية عدد 8329 - 09 بتاريخ 09 نونبر 2022 حول تنظيم مباريات مشتركة للتوظيف بمجالس الصالات والإقليم.

المجلس الإقليمي	الهندسة المدنية	الإعلاميات	الثقافة العمومية	عدد المناصب
بني ملال	-	-	2	2
أزيلال	4	3	-	7
القنفص	5	3	-	8
خريبكة	3	-	-	3
خنيفرة	2	1	-	3

مركز المباراة: طنجة
تجرى المباراة المذكورة بطنجة كالتالي: سيعمل عليها عند نشر لائحة المترشحات والمترشحين القانونين لاجتياز المباراة شروط الترشيح:

تفتح المباراة في وجه المترشحات والمترشحين المستوفين لشروط التالية:
- أن يكون المترشح من جنسية مغربية.
- أن يتمتع بحقوق الوطانية، وأن تكون له القدرة العقلية والبدنية لممارسة الوظيفة العمومية.
- أن يبلغ من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فتح باب من السنة العادية. ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات المتصححة أو الممكن تصحيحها لأجل القواعد دون أن يتجاوز 45 سنة.
- أن يكون حاصلاً على علوم **التقني** المنصوص عليها من طرف إندومنصات التكوين المهني المعتمدة طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987، - من نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة لاقبتها طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أبريل 2012.
ولا يعتد بشهادة النجاح، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب.

كما يمكن من الترشيح على اثنين بحدود صفة مقوم أو مكافئ الأمانة أو عسكري قديم أو محارب قديم، لتقديم طلباتهم عن طريق الإدارات المكلفة بتسيير شؤونهم.

تتمثل المباراة على اختبار كتابي واحد واختبار شفوي أو لفظي واحد لتقييم المندوبين المرشحين لرياستهم الحكومة رقم 16/2020 - عدد منسبهما ومعامليهما كالتالي:

نوع الاختبار	الموضوع	العدد	المعامل
الاختبار الكتابي	موضوع يختص بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعاً أو عدة مواضيع اختيارية	ثلاث (3) ساعات	3
الاختبار الشفوي أو اللفظي	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح في ممارسة المهام المرتبطة بالترجمة الشفوية بشكلها	ثلاثون (30) دقيقة	3

يتم فتح باب الاختبار الكتابي لمدة عدة أيام تراوح ما بين 0 و 20، وتعتبر القسامة كل نقطة تساوي أو أقل عن 05 من 20. يتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي، دون الحصول على نقطة القسامة. تسمى لجنة المباراة لائحة المترشحين الناجحين، في حدود عدد المناصب المتوفرة بشكلها، ولإعادة الانتظار - مرتين حسب الاستحقاق، من بين المترشحين الحاصلين على معدل عام لا يقل عن 10 من 20، دون الحصول على نقطة القسامة.

طريقة الترشيح:
يتم الترشيح لاجتياز المباراة وجوباً وفق المراحل التالية:
- بإيداع ملف الترشيح:
تودع ملفات الترشيح معكبت الصليب بالمجلس الإقليمي الذي تختاره المترشحة أو المترشح لاجتياز المباراة حسب التخصص المطلوب المشار إليه بالجدول أعلاه، مقابل وصل بالاستلام، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا القرار إلى غاية يوم 02 دجنبر 2022 وهو أفسر أجل القبول وإيداع الترشيحات.
تحدد طابوق مرات إيداع ملفات الترشيح كما يلي:
- مقر إدارة مجلس إقليم بني ملال،
- مقر إدارة مجلس إقليم أزيلال،
- مقر إدارة مجلس إقليم القنفص،
- مقر إدارة مجلس إقليم خريبكة،
- مقر إدارة مجلس إقليم خنيفرة،
وسيت استعد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل المحدد أعلاه.

• يتكون الملف من الوثائق التالية:
- طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي المترشح وعنوانه التام وتوقيعه ورقم هاتفه وبريده الإلكتروني،
- نسخة من دبلوم **التقني** التخصص المطلوب أو إحدى الشهادات المحددة لاقبتها بقرار السلطة الحكومية المكلفة بالوظيفة العمومية، أو التعريف بمعدلاتها لهذه الشهادة طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012)،
- لا يعتد بشهادة النجاح، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب،
- نسخة من قرار المعادلة العلمية بالنسبة للشهادة الأجنبية
- بالنسبة للتبويضات والشهادات التي لا تتضمن التخصص فيجب أن ترافق وجوباً بشهادة مسلمة من المؤسسة المعتمدة للشهادة بشرط فيها هي التخصص بالوضوح
- بالنسبة لشهادات المعززة بلغة غير عربية أو الفرنسية، فيجب أن ترافقها وجوباً بالترجمة التي إحدى اللغتين
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية
- صورة ذاتية للمترشح تملك صورة حديثة،
- ترخيص من الإدارة المسجلة لاجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الذين يحملون صفة موظف، تحت طائلة الحرص أو الحذف من اللائحة النهائية للتعيين،
- نسخة من الشهادة التي تثبت صفة مقوم أو مكافئ الأمانة أو عسكري قديم أو محارب قديم (بالنسبة للتقنيين عن هذه الصفة)
- شهادة التسجيل في لوائح الأشخاص في وضعية إعاقة (بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة)
- كل وثيقة تثبت توفر المترشحة أو المترشح على الكفايات والمهارات المهنية التي تتطلبها ممارسة الوظيفة المطلوبة لشهادته. عند الاقتضاء
- خارطة على الوثائق المطلوبة، فإن المترشحين الناجحين بحسب نهائية في هذه المباراة، مكرّمين بتسيير ملفاتهم بالوثائق الإدارية المطلوبة نظماً لتتبع الوظيفة العمومية، ويتحدد اليوم أو الشهادة الأصلية وتقييم تسنتين منها مطابقة للأصل تحت طائلة عدم القبول
• إن ما ثبت بمداينة التمتع من توفر شروط المشاركة في المباراة أن مترشحة سبق أن أعلن عن نيتها لا يتوفر على أحد أو أكثر من الشروط المطلوبة أو لم يزل بنسبة أقل من الأجل من الشهادة أو الدبلوم، فيتم تعويضه (بالتقريب وحسب الاستحقاق) بمترشح أو مترشحة آخر مسبق في لائحة الانتظار بنفس أو في هذه الشروط
• وسيتم نشر لائحة المترشحات والمترشحين القانونين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي:
www.emploi-public.ma وعلى بوابة المديرية العامة للجماعات الترابية: www.collectivites-territoriales.gov.ma وعلى الواب الت
الإلكتروني للمجالس الإقليمية المعنية. عند توفرها، وبعد هذا النشر بمثابة استعداء المترشحات والمترشحين لاجتياز الاختبار.
• إن المترشحين الناجحين مكرّمين بحضور الدبلوم أو الشهادة الأصلية وتقييم تسنتين منها مطابقة للأصل تحت طائلة عدم القبول،
رئيس المجلس الإقليمي لبني ملال
رئيس المجلس الإقليمي لخريبكة

المادة الأولى: تجرى مباراة مشتركة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة في التخصصات المبينة في الجدول أسفله، وذلك يوم السبت 10 دجنبر 2022 على الساعة التاسعة صباحاً بالمركز التي سيعمل عليها عند نشر لائحة المترشحات والمترشحين القانونين لاجتياز المباراة.

ويحدد عدد المناصب المتوفرة بشكلها حسب التخصصات المطلوبة والمجالس الإقليمية المعنية وفق الجدول أسفله:

المجلس الإقليمي	الهندسة المدنية	الإعلاميات	الثقافة العمومية	عدد المناصب
بني ملال	-	-	2	2
أزيلال	4	3	-	7
القنفص	5	3	-	8
خريبكة	3	-	-	3
خنيفرة	2	1	-	3

المادة الثانية:
- يتأهل في المباراة المترشح من الجنسية المغربية البالغ من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فتح باب من السنة العادية. ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة إندومنصات التصحيح لأجل القواعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلون على دبلوم **التقني** المنصوص عليها من طرف إندومنصات التكوين المهني المعتمدة طبقاً للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987، - من نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة لاقبتها بقرار السلطة الحكومية المكلفة بالوظيفة العمومية، أو التعريف بمعدلاتها لهذه الشهادة طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012).
- ولا يعتد بشهادة النجاح، وإن بطل أي دبلوم أو شهادة غير المستوى أو التخصص المطلوب.
- وبعد هذا التصويب المتأثر بشكلها حسب الجدول أعلاه، وتخصص نسبة 25% من هذه المناصب لاقبتها الأشخاص المتواجدين على صفة مقوم أو مكافئ الأمانة أو عسكري قديم و 7 % منها لفائدة الأشخاص المعاقين لبطاقة شخص معاق مسلمة طبقاً لأحكام المادة 8 من المرسوم رقم 2.97.218 الصادر في 18 شجان 1418 الموافق لـ 19 نونبر 1997، وتخصب على صعيد كل مجلس إقليمي على حدة.

المادة الثالثة:
يتم هذا القرار بحريتين وطنيتين وعلى موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بوابة المديرية العامة للجماعات الترابية: www.collectivites-territoriales.com على الواب الإلكتروني للمجالس الإقليمية المعنية. عند توفرها،

المادة الرابعة:
تودع ملفات الترشيح معكبت الصليب بالمجلس الإقليمي الذي تختاره المترشحة أو المترشح لاجتياز المباراة حسب التخصص المطلوب المشار إليه بالجدول أعلاه مقابل وصل بالاستلام، وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا القرار إلى غاية يوم 02 دجنبر 2022 وهو أفسر أجل القبول وإيداع الترشيحات.
وسيت استعد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل.
وسيت تعيين المترشحين الناجحين بالمجالس الإقليمية حسب ترتيبهم في نتائج الاختبارات.
• وسيتم نشر لائحة المترشحات والمترشحين القانونين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي: www.emploi-public.ma وعلى بوابة المديرية العامة للجماعات الترابية: www.collectivites-territoriales.com على الواب الإلكتروني للمجالس الإقليمية المعنية. عند توفرها، وبعد هذا النشر بمثابة استعداء المترشحات والمترشحين لاجتياز الاختبار.
رئيس المجلس الإقليمي لبني ملال
رئيس المجلس الإقليمي لخريبكة

رئيس المجلس الإقليمي للقلعة بن صالح

رئيس المجلس الإقليمي لأزيلال

رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة

رئيس المجلس الإقليمي لخنيفرة

Sport



L'intrigant Angleterre-Iran avant la promesse Sénégal-Pays-Bas



L'ambitieuse Angleterre fait lundi ses grands débuts dans le Mondial-2022 contre la méconnue équipe d'Iran avant le choc entre le Sénégal et les Pays-Bas, alléchant même en l'absence de la star africaine Sadio Mané.

Les Trois Lions, qui restent sur une demi-finale mondiale et une finale continentale, se présentent confiants au Qatar, emmenés par leurs vedettes de Premier League et notamment leur capitaine Harry Kane.

Face à eux, se présente la modeste équipe d'Iran. Qualifiée pour la sixième fois, la troisième d'affilée, la "Team

Melli" aurait toutes les raisons d'accueillir ce match en apparence déséquilibré comme une fête, si le pays n'était pas secoué depuis plus de deux mois par des manifestations suivies de violentes répressions qui fissurent la belle unité de la sélection.

Dans la foulée, les Pays-Bas, revancheurs en raison de leur absence en 2018, tenteront de confirmer tout le bien que l'on pense d'eux en se défaisant du Sénégal. Même privé de son feu follet offensif Sadio Mané, qui a déclaré forfait au dernier moment, le lauréat de la Coupe d'Afrique des nations en titre a des arguments à faire valoir.

Enfin, les États-Unis et le Pays de Galles seront opposés lors d'un choc 100% anglophone et a priori ouvert entre les coéquipiers de Christian Pulisic et ceux de l'insubmersible Gareth Bale.

Programme du lundi

Première journée

Groupe B

14h00 : Angleterre-Iran

Groupe A

17h00 : Sénégal-Pays-Bas

Groupe B

20h00 : États-Unis-Pays de Galles

El-Hadji Diouf regrette l'absence de Sadio Mané

L'ambassadeur de la sélection sénégalaise de football El-Hadji Diouf, a regretté, vendredi, l'absence de la star des Lions de la Teranga, l'attaquant Sadio Mané au Mondial Qatar-2022, suite à sa blessure le 8 novembre avec son club du Bayern Munich. "L'absence de Sadio Mané, c'est vrai que c'est une grosse perte pour nous. Notre leader technique n'est pas là. Si cette équipe est arrivée là, Mané y est pour beaucoup. Mais cette équipe c'est une famille, il ne faut pas l'oublier", a souligné l'une des légendes du football sénégalais, quart de finaliste de la Coupe du monde 2002.



"Sadio va nous manquer parce qu'il est décisif, mais il ne faut pas oublier qu'on a été très fort aussi parce qu'on a un grand (Édouard) Mendy, un grand (Kalidou) Koulibaly, une grosse équipe", a-t-il insisté.

"Nous devons faire sans lui et montrer au monde que le champion d'Afrique peut rendre heureux les amoureux de football", a ajouté le double ballon d'or africain (2001, 2002), notant que Mané allait "appeler ses coéquipiers avant les matches, et pourquoi pas venir en personne" au Qatar. La sélection du Sénégal "jouera cette Coupe du monde en pensant à lui. Sadio nous manquera, mais Sadio est avec nous", a précisé l'ancien joueur de Lens et Liverpool.

Même sans Mané, "on va continuer à jouer notre football en sachant qu'il est avec nous, il ne nous quittera jamais, l'esprit de Sadio va planer toujours dans la tanière", a assuré l'ancien attaquant.

Jeudi, la Fédération sénégalaise de football (FSF) a annoncé que Sadio Mané, la première star du Sénégal, a été contraint de déclarer forfait pour la Coupe du monde (Qatar-2022), en raison de sa blessure au péroné droit.

Depuis sa blessure le 8 novembre avec son club du Bayern Munich, lors de la victoire contre Brème (6-1), sur un contact avec le défenseur du Werder Amos Pieper, tout a été fait pour soigner le N10 des "Lions de la Teranga", mais en vain. Mané a été opéré avec succès jeudi soir, a annoncé son club, et devrait être absent "au moins huit semaines" selon une source à la FSF.

Dans le groupe A du Mondial, les Lions de la Teranga affronteront respectivement les Pays-Bas lundi, puis le pays-hôte qatari et enfin l'Équateur.

Koulibaly-van Dijk, deux rocs dans le désert

Le colosse Kalidou Koulibaly et le monument Virgil van Dijk sont deux rocs qui arrivent un rien effrités au Qatar pour le Mondial-2022, après des débuts de saison difficiles dans le championnat d'Angleterre avec Chelsea et Liverpool.

Mais les compteurs sont remis à zéro pour un grand duel de défenseurs et capitaines lors de Sénégal-Pays-Bas, lundi (17h00) à Doha.

Annoncé comme un des futurs monstres défensifs de la Premier League en rejoignant Chelsea après huit années à Naples, Kalidou Koulibaly, 31 ans, a connu du retard à l'allumage, entre le changement d'entraîneur et des pépins physiques.

"C'est aussi cela la beauté du football, je suis arrivé avec un coach qui me voulait à tout prix et il est parti", avait-il expliqué début octobre au Corriere della Sera, en référence au limage brutal de Thomas Tuchel qui voyait en lui le successeur d'Antonio Rüdiger parti au Real Madrid.

"Tuchel et Potter jouent avec une

défense à trois. A Naples, j'étais habitué à une défense à quatre. C'est une nouvelle corde à mon arc. On n'arrête jamais d'apprendre", avait commenté Koulibaly dans le journal italien.

Il avait également ajouté que des anciens des Blues, Didier Drogba et Gianfranco Zola, l'avaient "prévenu que ce serait difficile pour (lui), et ça l'a été".

Potter avait pourtant été très élogieux sur le joueur.

"Il m'a beaucoup impressionné. En tant que personne, il est très honnête et il comprend pourquoi il a dû attendre un peu pour jouer", avait-il assuré avant sa première titularisation en Ligue des champions contre l'AC Milan à Stamford Bridge.

"Je sais que mon temps viendra, nous avons beaucoup de matches. Je donne tout à l'entraînement. Je suis un gros travailleur, quand je ne joue pas, je mets toute mon énergie à l'entraînement", avait confirmé Koulibaly avant ce match.

Il avait disputé les cinq rencontres

suivantes, Chelsea gardant sa cage inviolée en sa présence, avant qu'un nouveau pépin au genou ne le fasse ressortir de l'équipe.

Mais le "capi" est prêt à diriger ses "Lions". "On sait que l'assise défensive sera importante lundi, on va essayer de bien défendre, de colmater les brèches dans un premier temps et ensuite aller vers l'avant" pour titiller van Dijk.

Pilier des "Reds", Virgil van Dijk a donné des signes de faiblesse inhabituels lors d'un début de saison raté de Liverpool.

Loin de son visage dominateur et rassurant en toutes circonstances, il a même incarné la fragilité défensive de son équipe, touchée par une vague de blessures à l'arrière-garde, lors d'un naufrage historique à Naples (4-1), l'ancienne équipe de Koulibaly, en ouverture de la Ligue des champions.

En dépit de sa qualification pour les huitièmes et une sixième place en Premier League arrachée grâce à trois victoires de suite lors des dernières rencontres avant la trêve pour le



Mondial, cette irrégularité chronique ternit l'aura de "VVD".

"Les derniers mois ont juste été étranges. Tout le monde essayait de trouver de la régularité (dans le jeu), pas seulement nous (...). Mais personne n'arrivait à identifier le problème", avait-il plaidé récemment.

"Évidemment, c'est en bonne partie lié au fait qu'il y aura cette grande pause qui arrive pour le Mondial, que des joueurs se sont blessés et que d'autres n'étaient pas au meilleur de leur forme", ajoutait-il.

Peut-être l'arrivée de cette

échec qui pesait sur le début de saison achèvera-t-elle de libérer le joueur qui compte bien être le leader d'une génération très prometteuse au Qatar.

Virgil, le nom floqué sur son maillot, ne cache pas les ambitions de son équipe. "On a un sélectionneur fantastique, très expérimenté, des joueurs qui jouent dans les meilleurs clubs du monde. On a un bon mélange entre la jeunesse et l'expérience", déroule-t-il. "Le succès n'est évidemment jamais garanti, mais c'est déjà un bon début."



Le Maroc dans le Top 10 en termes d'achat de billets et de réservations d'hôtel



Le Maroc figure dans le Top 10 en termes d'achat de billets de la Coupe du Monde Qatar 2022 et de réservations d'hôtel, a indiqué l'ambassadeur du Royaume du Maroc à Doha, Mohamed Setri.

Invité de l'émission "Qatar Jahiza," diffusée sur la chaîne BeIn Sports, le diplomate marocain a noté que cet événement mondial connaîtra une présence record du public marocain, composé des supporters qui feront le voyage depuis le Royaume et des Marocains vivant au Qatar, dans les pays voisins et ailleurs.

Les supporters marocains feront la différence avec l'ambiance qu'ils vont créer dans les stades qataris, a-t-il ajouté, expliquant que cette présence du public marocain émane de la passion du peuple marocain pour le football et de son amour pour l'équipe nationale.

Le public marocain sera actif également dans le cadre de l'initiative "Alliance des supporters arabes," qui encourage les autres sélections arabes, ce qui reflète "notre

attachement à notre identité arabe et à notre unité," a souligné M. Setri.

Sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, l'ambassade du Maroc au Qatar a mobilisé tous ses moyens pour accompagner le public marocain qui assistera à cet événement sportif mondial, a-t-il poursuivi.

Il a, de même, mis en avant les efforts déployés par le président de la Fédération royale marocaine de football Fouzi Lekjaa, soucieux de garantir toutes les conditions de réussite à la sélection nationale, y compris l'hébergement de qualité et les terrains d'entraînement.

Le diplomate marocain s'est également félicité des conditions d'accueil de la délégation marocaine, saluant le professionnalisme des autorités qataris.

Grâce à la politique sage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, plusieurs grands stades ont été construits au Maroc, en plus d'infrastructures de qualité permettent au Maroc d'organiser les plus grands événements sportifs mondiaux, a souligné M. Setri.

Notant que le Qatar surprendra le monde avec une édition de Coupe du Monde exceptionnelle et réussie à tous les niveaux, l'ambassadeur marocain a indiqué que l'Etat du Qatar et avec lui les Arabes, prouveront lors de cette édition et des manifestations parallèles que les Arabes sont capables de relever les défis.

Pierluigi Collina: La sécurité des joueurs sera la priorité des arbitres

La première mission des arbitres au Mondial-2022 sera de "protéger la sécurité des joueurs", a assuré vendredi le président de la commission des arbitres de la Fifa, Pierluigi Collina, qui a prévenu que les contrevenants risquaient "de très graves sanctions disciplinaires".

"La Coupe du monde est le plus important tournoi sur terre. Il y a les meilleurs joueurs et il serait terrible que l'un d'entre-eux ne puisse pas jouer en raison d'une blessure causée par un adversaire", a expliqué Collina lors d'une conférence de presse à Doha.

"La chose la plus importante est de protéger la sécurité des joueurs. On ne veut pas voir d'intervention qui mette en danger la sécurité des joueurs. Ou alors, il faudra s'attendre à de très graves sanctions disciplinaires, c'est-à-dire des cartons rouges", a ajouté l'ancien arbitre italien. Lors du Mondial-2018 en Russie, il n'y avait eu que quatre cartons rouges pendant tout le tournoi.

Collina a ensuite commenté trois vidéos de situations pour illustrer son propos, avec des cas de tacle en retard, de coup de coude et de pied haut. "Peu importe qu'il n'y ait pas d'intention de faire mal. Le simple fait de faire ce genre d'actions est inacceptable", a-t-il asséné.

"Nous avons organisé deux ateliers avec les coaches des équipes participantes, ici à Doha et plus récemment en visioconférence. On a aussi été voir les 32 équipes ces derniers jours et nous leur avons donné les mêmes informations", a aussi déclaré Collina.

Le patron des arbitres de la Fifa a, également, assuré que les simulations et les réactions exagérées envers les arbitres ne seraient "pas acceptées" et a promis que les arbitres seraient "très attentifs" au temps de jeu effectif.

"On veut éviter les matchs à 42, 43, 44 minutes de temps effectif. Donc les temps de remplacements, de penalty, de célébrations, de soins médicaux ou bien sûr de VAR, devront être compensés", a-t-il expliqué.

Collina est enfin revenu sur la technologie de hors-jeu semi-automatique, qui sera utilisée pour la première fois en Coupe du monde. "Cela permettra d'être plus rapide et plus précis sur les décisions de hors-jeu. Cela ne signifie pas instantané. Cela prendra moins de temps que maintenant, mais il n'y aura pas de réponse en une seconde", a-t-il dit.

Lukaku absent face au Onze national

L'équipe de Belgique a débuté dimanche son premier entraînement public au Qatar sans son buteur Romelu Lukaku, blessé à la cuisse gauche avant le Mondial-2022 et attendu au mieux pour le dernier match de groupe face à la Croatie.

Atout majeur des "Diables rouges", l'attaquant de 29 ans poursuit sa convalescence et manquera les deux premières rencontres, mercredi face au Canada et dimanche face au Maroc, selon une source proche de l'équipe belge, citée par des médias.

Les demi-finalistes du Mondial-2018 espèrent le récupérer pour le sommet annoncé du groupe F face aux vice-champions du monde croates, le jeudi 1er décembre.

Son remplacement à la pointe de l'attaque reste incertain: doubler habituelle du Milanais, Michy Batshuayi (Fenerbahce) a débuté vendredi la rencontre amicale face à l'Egypte, perdue 2-1, mais a laissé sa place à la mi-temps au jeune Lenois Loïs Openda, qui a marqué.

Benzema forfait Les Bleus groggy

Les champions du monde français se sont réveillés dimanche sans Karim Benzema, Ballon d'Or terrassé par une nouvelle blessure, un "coup de masse" supplémentaire pour les Bleus avant d'affronter l'Australie au Mondial, mardi.

Le feuilleton des blessés continue de bousculer l'équipe de France et le dernier épisode en date prend la forme d'une violente secousse: l'attaquant du Real Madrid est à terre, comme Paul Pogba et N'Golo Kanté, Mike Maignan, Presnel Kimpembe et Christopher Nkunku.

C'est un "coup de masse", résume le quotidien La Provence en Une, quand le journal sportif L'Equipe titre sur le "Ballon de Plomb". Benzema "voit s'envoler ses espoirs de remporter la Coupe du monde avec les Bleus, un de ses objectifs comme il l'avait signalé après avoir reçu le Ballon d'Or, le 17 octobre", résume le Progrès, quotidien phare de sa région natale.

En Espagne aussi, la nouvelle s'affiche en première page de As: "Un

Mondial sans Benzema", avec une photo de l'attaquant du Real tête basse, samedi à l'entraînement. Le Mondial "commence sous le choc de l'absence pour blessure du Ballon d'Or", écrit le quotidien sportif madrilène.

Convalescent depuis un mois, Benzema a espéré voir le bout du tunnel, samedi, en participant à son premier entraînement collectif avec les Bleus. Mais il a dû l'écourter, victime d'une "lésion" musculaire à la cuisse gauche "qui nécessitera un délai de convalescence de trois semaines", a expliqué la Fédération.

"De ma vie je n'ai jamais abandonné mais ce soir, il faut que je pense à l'équipe comme je l'ai toujours fait", a réagi le buteur sur Instagram, dans la nuit de samedi à dimanche. "La raison me dit de laisser ma place à quelqu'un qui pourra aider notre groupe à faire une belle Coupe du monde".

Les règlements de la Fifa permettent à Didier Deschamps d'appeler un nouveau joueur jusqu'à lundi, veille de France-Australie, pour pro-

céder à un remplacement de dernière minute en cas de blessure. Mais il peut également décider de conserver un groupe de 25 joueurs.

A 34 ans, Benzema ne disputera probablement jamais une deuxième Coupe du monde, après celle de 2014 qu'il avait terminée en quarts de finale, dans la peau de meilleur buteur français.

Pour défendre leur titre de 2018, les Bleus vont devoir faire sans l'ancien Lyonnais, revenu en grâce l'an dernier après le bannissement (2015-2021) consécutif à "l'affaire de la sextape".

Plus que jamais, la star du Paris SG Kylian Mbappé se retrouve au centre des attentions.

Le réservoir d'attaque reste bien rempli toutefois, avec Mbappé, Antoine Griezmann, Ousmane Dembélé, Kingsley Coman, Marcus Thuram, Randal Kolo Muani... et Olivier Giroud, éternel revenant et premier postulant pour remplacer Benzema.

"C'est une période un peu faste pour moi, je me sens bien physique-



ment, dans mon jeu, dans mon club et aussi en équipe de France", a rapporté jeudi l'avant-centre titulaire en 2018, barré ces derniers mois par le retour de "KB9" mais encore là, à 36 ans. Une brume assez épaisse entourait l'état de santé de Benzema depuis la mi-octobre. Il se plaignait de gênes persistantes à la cuisse droite depuis plusieurs semaines, sans que la nature de ses pépins physiques ne soit clairement établie.

Il avait disputé son dernier match en intégralité le 19 octobre, un Elche-Real remporté 3-0 par les Madrilènes avec un but du Français, sacré Ballon d'Or deux jours plus tôt à Paris. Et il n'avait pu jouer, depuis, qu'une petite trentaine de minutes le 2 novembre en Ligue des champions.

L'étirement de sa période de

convalescence a commencé à poser question à l'aube du Mondial, notamment sur sa capacité à répéter les efforts à haute intensité dans la chaleur du Qatar.

De l'autre côté du terrain, en défense, il subsiste encore un gros point d'interrogation derrière le nom de Raphaël Varane, patron de la jeune arrière-garde du haut de ses 29 ans et 87 sélections.

Le défenseur de Manchester United s'est entraîné pour la première fois avec l'ensemble du groupe, samedi en fin de journée au stade Jassim bin Hamad de Doha. Le protocole de rétablissement semble être respecté sans accroc pour l'ex-Madrilène, touché à la cuisse droite.

Une rare bonne nouvelle dans un océan de tourments.

Les camions-poubelles traquent les zones blanches de l'Allemagne rurale

Joindre sur leur téléphone portable les habitants de Wusterhausen, au nord de Berlin, peut vite tourner à la crise de nerfs: la commune est parsemée de zones blanches, mal couvertes par les opérateurs mobiles de la première économie européenne.

La situation exaspère la population et les élus de cette région rurale située à une heure à peine de la capitale, dans la région voisine du Brandebourg.

"Nous sommes ici en Allemagne, une nation industrielle, et nous avons encore toutes ces grandes zones blanches", déplore Matthias Noa, patron de l'entreprise locale de gestion des déchets AWU.

Ce dernier a donc accepté avec enthousiasme la proposition des élus: utiliser les camions-poubelles de sa société pour établir un relevé détaillé de tous les trous dans le réseau de téléphonie de l'arrondissement.

Depuis cet été, les conducteurs des bennes peuvent embarquer un boîtier qui mesure et enregistre la qualité des connexions sur le territoire de la zone Ostprignitz-Ruppin, qui compte quelque 100.000 habitants.

Comme le ramassage des ordures oblige à sillonner la campagne, les camions-poubelles sont des "taxis" idéaux pour cette mission.

"Nous allons vraiment sur le terrain, dans les moindres recoins", explique

Werner Nüse, vice-président de l'arrondissement, qui n'était pas satisfait des relevés existants, effectués par des institutions publiques ou entreprises privées.

Jonny Basner, un des chauffeurs participant à la collecte, connaît bien le problème: "Ce serait super si je pouvais avoir du réseau pour joindre le dépôt depuis les villages" traversés durant la tournée, confie-t-il.

Pour compléter les pointages des éboueurs, des boitiers sont également confiés aux randonneurs et cyclistes qui arpentent le canton fait de champs, de forêts, de lacs.

Sur une carte, l'élu désigne les points rouges répertoriés dans les endroits où la réception est vraiment mauvaise: "En tant que zone très rurale dans le nord-est de l'Allemagne, nous ne devons pas être oubliés, c'est notre revendication", martèle Werner Nüse.

Une courte promenade suffit pour ressentir la frustration des habitants.

"Dehors sur la terrasse, je peux bien capter, mais dans la maison, ça ne va pas, personne ne peut me joindre par téléphone", explique Dieter Müller, dans le hameau de Bantikow.

Marko Neuendorf, un habitant de Wusterhausen, explique avoir renoncé à prendre un abonnement de téléphonie mobile "parce qu'il n'y a justement pas de



réseau mobile ici".

Dans une rue, un homme fait les cent pas, les yeux sur son téléphone, visiblement agacé.

"Je cherche du réseau, c'est pour ça que je me promène ici. Parce que ce coin a vraiment une très mauvaise réception", explique Arek Karasinski, un Polonais en déplacement professionnel.

La région gagnerait en attractivité

auprès des investisseurs et des touristes avec un meilleur réseau, estiment les acteurs publics.

"Chaque entreprise artisanale est désormais numérisée, le moindre électicien a une tablette sur laquelle il commande ses pièces de rechange, ce ne sont donc pas seulement les grandes entreprises qui ont besoin de la numérisation pour travailler, note Matthias Noa.

Le responsable du district rapporte des "cas très concrets" d'établissements de cure thermique mal notés par les usagers "parce que la réception de la téléphonie mobile sur le site est très mauvaise".

Les retards de l'Allemagne dans la numérisation de son territoire et de son administration s'étaient imposés en tête de l'agenda électoral lors des dernières législatives, il y a un an.

Selon les données officielles, la couverture du territoire en standard LTE, correspondant à la 4G, atteint 100%.

Mais dans un sondage du comparateur de prix Verivox, publié au printemps, plus de la moitié des personnes interrogées affirmaient subir régulièrement des pannes de réseau lorsqu'elles utilisent leur téléphone portable.

En 2018, l'ancien ministre de l'Économie d'Angela Merkel, Peter Altmaier, avait avoué être "très gêné" vis-à-vis des interlocuteurs de "devoir rappeler trois, quatre fois, parce que la communication a coupé" lors de déplacements en voiture.

En présentant une cartographie détaillée des failles du réseau local, l'arrondissement d'Ostprignitz-Ruppin espère pousser à l'action les opérateurs de téléphonie et augmenter ses chances de décrocher les aides publiques prévues pour réduire la fracture numérique.

Recettes

Pizza aux fruits de mer



Ingrédients :

200 à 300 g de pâte à pizza
15 moules décortiquées fraîches ou surgelées
150 g de calamars frais ou surgelés
12 crevettes roses crues ou cuites
Huile d'olive 1 gousse d'ail
Crème fraîche épaisse
Sel Poivre

Préparations :

1- Pour réaliser cette recette de pizza aux fruits de mer, commencer par préparer tous les ingrédients.
2- Abaisser la pâte à pizza au rouleau à pâtisserie...
3- ...en un disque régulier du diamètre désiré.

4- Disposer le disque de pâte sur une grille à pizza d'un diamètre légèrement supérieur.

5- Dans une poêle, faire chauffer 2 cuil. à soupe d'huile d'olive.

6- Ajouter l'ail finement émincé et le faire rissoleur 1 minute.

7- Ajouter les moules décortiquées, les calamars émincés ainsi que les crevettes roses décortiquées. Poursuivre la cuisson 2 à 3 minutes. Assaisonner de sel et de poivre.

8- Laisser tiédir légèrement et répartir les fruits de mer sur le disque pâte crue.

9- Ajouter 3 à 4 noisettes de crème fraîche épaisse.

10- Saupoudrer d'origan séché...

Les robots vont-ils remplacer les humains chez Amazon ?

Les robots sont-ils l'avenir d'Amazon ? Le laboratoire de robotique du géant américain du commerce en ligne près de Boston travaille à l'automatisation de ses centres de distribution dans le monde.

"Ce que nous allons faire dans les cinq prochaines années va surpasser ce que nous avons réalisé ces dix dernières années", a prévenu jeudi lors d'une conférence de presse Joe Quinlivan, vice-président du département robotique d'Amazon dans ce centre d'innovation, inauguré il y a un an à Westborough dans le nord-est des États-Unis.

L'entreprise, fondée il y a 28 ans par Jeff Bezos, dévoilait sa dernière création, un bras jaune robotisé baptisé "Sparrow", capable de détecter, sélectionner et gérer "des millions de produits" de toutes tailles et de toutes formes.

Contrairement à ses prédécesseurs qui ne peuvent qu'orienter les paquets, "Sparrow" peut manipuler les objets grâce à ses tubes cylindriques qui les aspirent pour ensuite les placer dans différents paniers.

Cela devrait permettre aux employés d'arrêter d'effectuer des tâches répétitives pour se concentrer sur des activités "plus gratifiantes et intéressantes" tout en améliorant la "sécurité", assure Tye Brady, un des responsables d'Amazon Robotics.

Près de 75% des 5 milliards de commandes traitées par le géant du commerce en ligne sont déjà gérées par un type de robot, selon Joe Quinlivan.

"Il ne s'agit pas que les machines remplacent les humains. Il s'agit plutôt que machines et humains travaillent ensemble", se défend M. Brady.

La robotisation de l'entreprise a généré plus d'un million d'emplois ces dernières années, spécialisés dans l'ingénierie notamment mais aussi dans l'entretien, ainsi que des postes de techniciens et opérateurs, affirment les responsables d'Amazon.

Si l'idée qu'une automatisation du travail mènerait à des destructions d'emplois en masse n'est pas soutenue par de récents chiffres publiés en juillet par le bureau américain des statistiques, l'utilisation accrue de robots peut tout de même avoir un impact négatif sur les employés.

Tout en permettant d'alléger certaines tâches dans les entrepôts, ces technologies peuvent en effet contribuer "à une augmentation de la charge et du rythme de travail, avec de nouvelles méthodes de surveillance des employés", ont mis en garde des chercheurs de l'université Berkeley dans une étude de 2019.

Ils citent l'exemple du jeu vidéo MissionRacer utilisé par Amazon qui met en compétition les employés les uns contre les autres pour assembler les com-

mandes des clients plus rapidement.

La robotisation peut aussi servir aux employeurs pour "abaisser le niveau de qualification nécessaire pour un emploi afin de réduire les coûts de formation et de recrutement", ce qui peut conduire à "des stagnations de salaire et à une insécurité de l'emploi", d'après la même source.

Régulièrement accusé par ses détracteurs "d'esclavage moderne", Amazon, deuxième employeur aux États-Unis après le géant de la distribution Walmart, a réussi à repousser jusqu'à présent toutes les velléités de salariés de se syndiquer, sauf dans un entrepôt de New York.

Le géant du commerce en ligne, qui a racheté il y a dix ans l'entreprise de robotique Kiva, développe des programmes informatiques, d'intelligence artificielle, d'apprentissage automatique, de manipulation robotique, de simulation, d'analyse prédictive et de conception de prototypes.

L'entreprise peut notamment produire "1.000" unités robotiques dans son usine de Westborough.

Afin de raccourcir les délais entre le moment où un client achète un produit et sa réception, Amazon entend par ailleurs effectuer d'ici la fin de l'année des livraisons de paquets légers par drone dans deux villes en Californie et au Texas.